

Bulletin Communal

A
V
E
N
A
Y



Décembre 2006

Une année de travaux...



*Élargissement de la chaussée,
Route d'Esquay Notre-Dame
et Route d'Amayé-sur-Orne.*



*Réalisation d'un passage
pour piétons, le long du CD 36.*



*Réalisation
d'un parking à côté du cimetière.*



Création d'un columbarium au cimetière.



*Création d'une passerelle
sur la Guigne, au bout du Chemin du « Moulin Michel ».*



*Réfection du Pont sur la Guigne,
en limite d'Esquay Notre-Dame.*

Sommaire

Page 4	Le Mot du Maire
Page 6	Félicitations
Page 7	Renseignements utiles
Page 8	Informations pratiques
Page 10	Recensement de la population
Page 12	Budget succinct
Page 13	Tarifs
Page 14	Etat-civil
Page 15	Programme Social Thématique Départemental
Page 16	Ordures Ménagères. Que faire de nos déchets ?
Page 18	Communauté de Communes « Evrecy Orne Odon »
Page 20	Intercommunalité : les PAYS
Page 23	S.I.A.V.A
Page 24	U.N.C.A.F.N
Page 26	Association Odon-Cote 112
Page 28	Loisirs Culture et Accueil du 3 ^{ème} Age d'Avenay
Page 30	Comité des Fêtes et Loisirs d'AVENAY
Page 28	Comité de Fleurissement
Page 30	Comité des Fêtes et Loisirs d'Avenay
Page 33	Comité de Fleurissement
Page 34	Le Mot de l'École
Page 37	Le Mot des Déléguées des Parents d'Elèves
Page 38	Le Mot de frère Arsène
Page 39	A.F.A.P.E.J
Page 40	Tennis Club d'Avenay
Page 41	A.S Vieux Football
Page 44	I.C.L Val Orne Ajon
Page 46	Les Enfants du Oualo
Page 48	Les Jardiniers de France
Page 49	Les Croqueurs de Pommes Normandie
Page 50	A.D.M.R
Page 52	S.I.A.D
Page 53	Petites annonces

Photos de la première page : arrivée du gaz naturel à Avenay.

Le mot du Maire

Décembre 2006... L'heure du bilan de l'année approche. C'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir ce bulletin annuel dans lequel vous trouverez des informations et des renseignements pratiques.



Pour notre commune d'Avenay, l'année aura été fructueuse en travaux. J'en profite pour réitérer tous mes remerciements à nos élus Monsieur Jean-Yves Cousin, Député et Monsieur Henri Girard, Conseiller Général, pour leur collaboration et leur soutien financier.

Des travaux importants de voirie ont été réalisés (à travers la Communauté de Communes) :

- Début janvier, vous avez pu constater l'arrivée du gaz naturel; une 2^{ème} tranche de travaux a été réalisée en juillet. Nous en avons profité pour alimenter notre école avec cette énergie moins onéreuse et plus respectueuse de l'environnement. Une nouvelle tranche de travaux est à l'étude.
- Un columbarium a été construit dans le cimetière (10 places).
- Une passerelle, chemin de la Guigne, a été installée (ce chemin de randonnée est classé par le Conseil Général).
- Busage et chemin piétonnier ont été réalisés Route de Caen sur le CD36 afin d'assurer la sécurité des utilisateurs riverains.
- Des travaux de sécurité ont été effectués sur les bâtiments communaux notamment sur le groupe scolaire (reprise des fondations, fissurations, cheminée, portes et gouttières).

L'entretien du patrimoine bâti restant pour la Municipalité une grande préoccupation, nous sommes conscients qu'il faudra encore quelques années pour tout remettre en état.

Pour 2007, d'autres gros travaux seront réalisés: élargissement et goudronnage de la Rue de la Mare (partie haute), première tranche d'assainissement, fin janvier, concernant certaines Rues (Eglise, Ecole, Vallée de la Guigne, Saint-Loup) et la Route de Caen. Nous connaissons les dates exactes de la continuité de ces travaux au premier trimestre 2007.

A la fin de ces travaux d'assainissement, la réfection des voiries sera réalisée.

Il reste néanmoins encore beaucoup de choses à réaliser et leur faisabilité sera mûrement réfléchi lors de la préparation du budget 2007.

MANIFESTATIONS

Le 19 mars : Notre traditionnel repas des Anciens a eu lieu dans une ambiance toujours aussi chaleureuse.

Merci au comité des Fêtes et au Club des Aînés pour l'organisation et la réussite de cette belle journée!

Le 14 avril : Nous avons eu l'honneur d'accueillir notre ancien instituteur et ami Gilbert Capitaine, pour fêter ses 80 printemps.

Une soixantaine de personnes était présente pour lui rendre hommage et partager avec lui le verre de l'amitié.

Le 11 novembre : Nous étions nombreux pour commémorer l'Armistice de 1918. A cette occasion, Monsieur Elie Langevin, s'est vu remettre la médaille commémorative d'Algérie tandis que Monsieur Lucien Sergent recevait la médaille pour ses dix ans de porte-drapeau. Félicitations à nos deux récipiendaires !

La population de notre Commune a sensiblement progressé grâce à l'arrivée de nouveaux habitants, à qui je souhaite la bienvenue, mais aussi grâce aux naissances qui permettent un rajeunissement certain de notre Commune. J'adresse tout particulièrement mes félicitations aux heureux parents et mes vœux de bonheur les plus sincères à ces chers bambins.

J'ai aussi une profonde pensée pour toutes les personnes qui ont perdu un proche ; qu'elles soient assurées de mon amitié. Mes pensées vont aussi vers tous ceux qui sont touchés par la maladie ; je leur souhaite un prompt rétablissement.

Au terme de cette année, je tiens à remercier le Conseil Municipal, notre Secrétaire de Mairie, les Enseignants, les Associations, le Personnel Communal, nos Prêtres ainsi que tous les Bénévoles qui m'ont assisté dans mes fonctions et qui, au quotidien, œuvrent pour améliorer notre qualité de vie dans un esprit de solidarité et de convivialité.



Permettez-moi de vous présenter, au nom du Conseil Municipal, nos meilleurs vœux pour 2007 et vous souhaiter de bonnes et joyeuses Fêtes.

Joyeux Noël et Bonne Année à tous !

Le Maire,
Gérard Lemoine

Félicitations !



Monsieur et Madame **CAPITAINE** nous ont fait l'amitié de venir fêter à **AVENAY**, les 80 ans de Monsieur **CAPITAINE**.

Est-il besoin de rappeler que M. Gilbert **CAPITAINE** fut l'instituteur de notre village pendant 30 ans, de 1951 à juin 1981, son épouse Annette l'ayant rejoint en 1957 ?

M. **CAPITAINE** fut également Conseiller Municipal le temps de deux mandats, entre mars 1959 et mars 1971, puis assura les fonctions de Secrétaire de Mairie, pendant plus de dix ans, de 1970 à 1981.



Nous souhaitons à Annette et Gilbert **CAPITAINE** encore de longues années de retraite, heureuses et paisibles, à **CAUREL**, près de **MUR DE BRETAGNE** (Côtes d'Armor)...

Renseignements utiles

MAIRIE	Téléphone et Fax	02.31.80.56.96
	Adresse électronique	mairie.36@cegetel.net
MAIRE	M. Gérard LEMOINE	02.31.80.57.89
1^{er} ADJOINT	M. Jean-Louis LECHEVALIER	02.31.80.59.87
RESPONSABLE SERVICES TECHNIQUES	M. Jacky REGNAULT	02.31.80.51.89

ECOLE D'AVENAY

Directeur : M. Jean-Yves CAILLARD
Tél : 02.31.80.74.03

COLLEGE PAUL VERLAINE EVRECY

Principal : M. Marc BOILAY
Tél : 02.31.80.54.37



PRESBYTERE D'EVRECY

Frère Arsène SÉBIRE,
Tél : 02 31 73 66 15

SERVICE DES EAUX

S.A.U.R Grentheville : n° azur : 0 810 014 013

FRANCE TELECOM

Dépannage 1013

POSTE D'EVRECY

02.31.08.32.20

SERVICES E.D.F

Sécurité - Dépannage : n° azur : 0 810 333 014

SERVICES G.D.F

Sécurité - Dépannage : n° azur : 0 810 031 000

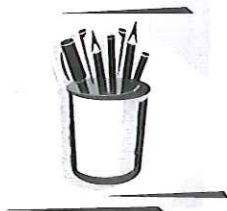


ALLO URGENCES

Pompiers de Caen :	18
Urgences médicales (SAMU) :	15
Appel d'urgence européen :	112
CHU Côte de Nacre :	02.31.06.31.06
Gendarmerie d'Evrecy :	02.31.08.35.53 (17 en dehors des heures d'ouverture)
Centres anti-poisons	Rouen : 02.35.88.44.00 Rennes : 02.99.59.22.22

ANIMAUX

Fourrière de Verson : 02.31.80.73.03



Informations pratiques

PERMANENCES DE MAIRIE

Le mardi de 18h à 19h et le vendredi de 17h à 19h.

Tél/Fax : 02.31.80.56.96

e.mail : mairie.36@cegetel.net

Les jours et horaires ci-dessus peuvent être modifiés pendant les périodes de vacances notamment. Quand le mardi et le vendredi sont des jours fériés, les permanences sont avancées au lundi ou au jeudi, aux mêmes heures.

Si vous souhaitez rencontrer le Maire ou le Maire Adjoint, vous pouvez les contacter directement afin de prendre rendez-vous.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

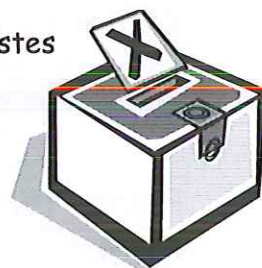
Les nouveaux habitants de la Commune peuvent se faire inscrire sur les listes électorales jusqu'au 30 décembre 2006.

Les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 28 février 2007 sont en principe inscrits d'office à la demande de l'INSEE (A condition toutefois d'avoir été recensés à l'âge de 16 ans). Il est toujours bon de vérifier en Mairie que cette inscription automatique a bien été faite.

Nous vous rappelons les dates des élections prévues en 2007 :

- ✓ Elections présidentielles : 22 avril et 06 mai
- ✓ Elections législatives : 10 juin et 17 juin

Les cartes d'électeurs seront renouvelées et vous parviendront fin mars-début avril 2007.



RECENSEMENT MILITAIRE

Le remplacement du Service National par la Journée d'Appel de Préparation à la Défense n'a pas supprimé les opérations de recensement militaire.

Les jeunes, garçons et filles, doivent désormais venir se faire recenser en Mairie, dès leurs 16 ans et au plus tard dans les 3 mois qui suivent.

En cas d'oubli, il est possible de régulariser la situation. Se renseigner en Mairie.

L'attestation de recensement est demandée pour l'inscription à la plupart des examens scolaires et au permis de conduire.

Pour se faire recenser, il est nécessaire d'être en possession des documents suivants :

- Carte Nationale d'identité
- Livret de Famille
- Le cas échéant une copie du document justifiant la nationalité française.
- Un justificatif de leur deuxième nationalité pour les doubles nationaux.



DOCUMENTS D'ETAT-CIVIL

Les extraits d'actes de naissance, de mariage ou de décès doivent être demandés directement à la Mairie de la Commune où s'est produit l'événement.

Joindre une enveloppe timbrée à votre demande. Il est possible maintenant de demander ces documents par Internet, lorsque la Commune dispose d'une messagerie électronique ou d'un site Internet.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE (Validité 10 ans)

Dans tous les cas (adultes et mineurs) :

- Un extrait de naissance avec filiation complète (document original) ou le livret de famille des parents du demandeur.
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture EDF, GDF ou de téléphone, certificat d'imposition ou de non imposition...)
- 2 photos d'identité de moins de trois mois (très contrastée, identiques, parfaitement ressemblantes, en noir et blanc ou en couleurs, format 35x45, sans bords, fond neutre de couleur clair, visage de face et tête nue).

Dans certains cas particuliers :

- L'ancienne carte d'identité en cas de renouvellement (restitution obligatoire)
- La déclaration de perte ou de vol enregistrée par la Gendarmerie si l'ancienne carte ne peut être produite.
- Une copie du jugement de divorce pour l'utilisation du nom du conjoint.
- Un justificatif de nationalité française si le demandeur est né à l'étranger ou de parents étrangers ou nés eux-mêmes à l'étranger.

Pour les mineurs :

- Le livret de famille des parents si les enfants sont légitimes (parents mariés).
- Un extrait d'acte de mariage avec filiation complète dans tous les autres cas (enfants naturels, reconnus ou non reconnus).
- Une copie du jugement conférant l'autorité parentale en cas de divorce ou de séparation des parents.
- Une copie de la décision de justice en cas d'autorité parentale conjointe.

PASSEPORT (Validité 10 ans - 5 ans pour les mineurs -)

Dans tous les cas (adultes et mineurs) :

- Extrait d'acte de naissance complet, avec filiation.
- Un justificatif de domicile (Voir « Carte Nationale d'Identité »).
- 2 photos d'identité identiques (Mêmes consignes que pour la carte d'identité. En plus : visage bien centré occupant une hauteur allant de 32 à 36mm).
- Un timbre fiscal à 60 €uros. (Pour les mineurs, voir les 2 cas ci-dessous).



Dans certains cas particuliers :

- En cas de première demande : Carte Nationale d'Identité ou Permis de Conduire
- En cas de renouvellement : Voir même rubrique dans « Carte Nationale d'Identité ».

Pour les mineurs (Inscription sur le passeport des parents):

- Possibilité d'inscrire les enfants de moins de 15 ans sur le passeport des parents (fournir 2 photos de chaque enfant - Pas de timbre fiscal).
- Copie du jugement conférant l'autorité parentale en cas de divorce ou de séparation des parents.
- Attestation sur l'honneur du parent demandeur certifiant que le mineur n'est pas en possession d'un passeport personnel.

Pour les mineurs (Délivrance d'un passeport personnel) :

- Fournir une copie du jugement conférant l'autorité parentale en cas de divorce ou de séparation des parents.
- Copie de la carte d'identité d'un des deux parents.
- Attestation du parent non demandeur précisant qu'il n'a pas lui-même obtenu un passeport au nom de l'enfant, en cas de divorce ou séparation.
- Un timbre fiscal à 30 €uros.

Recensement de la Population

**Toutes les personnes vivant à
AVENAY
seront recensées entre le 18
janvier et le 17 février 2007**



Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme AVENAY, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile-. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procède au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population auront été pris en compte.

AVENAY fait partie du groupe de communes recensées en 2007

A partir du 18 janvier 2007, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figureront sa photographie et la signature du Maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires, sinon, il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee. Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie ou à l'Insee avant le 17 février 2007.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Enfin, toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 02.31.80.56.96

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site www.insee.fr à partir de janvier 2008.

Monsieur Thierry HARDY a été recruté comme Agent Recenseur. C'est lui et lui seul qui sera habilité, pour la Commune à passer vous distribuer les imprimés et à les reprendre à la date que vous aurez fixée ensemble.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Pour terminer avec les chiffres, voici un tableau qui retrace l'évolution de la population d'AVENAY, au fil du temps...

1806	402	1881	314	1926	239	1975	302
1821	404	1891	289	1931	230	1982	372
1831	435	1896	267	1936	232	1990	384
1841	433	1901	238	1946	184	1990	384
1851	395	1906	242	1954	210	1999	409
1861	398	1911	257	1962	238	2004	518
1871	345	1921	240	1968	293	2007	

A savoir : le 15 septembre 1827, Fierville-en-Bessin fut rattachée à Avenay.

Budget succinct



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

ACHATS	37 500
dont : Eau	1 000
Electricité	7 000
Combustibles	5 000
Alimentation	16 000
Petit matériel	2 500
Fourn. de bureau	1 300
Fourn. Scolaires	3 500
SERVICES EXTERIEURS	38 835
dont : Entretien bâtiments	15 235
Entretien voirie	18 000
Entretien matériel	2 500
Primes d'assurances	2 800
AUTRES SERVICES	5 880
dont : Fêtes et cérémonies	1 200
Téléphone/Timbres	2 050
Frais de transport	1 000
IMPOTS ET TAXES	2 105
FRAIS DE PERSONNEL	114 820
GESTION COURANTE	38 781
dont : Indemnité élus	19 640
Service incendie	6 568
Charges intercom.	6690
Subventions	4 578
FRAIS FINANCIERS	7 260
AUTRES DEPENSES	250

TOTAL FONCTIONNEMENT 253 331 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

REMBOURS. EMPRUNTS	9 400
ACQUISITIONS	7 812
dont : Plantations	2 400
Matériel communal	4 500
Matériel scolaire	912
GROS TRAVAUX	144 545
dont : Travaux Bâtiments	36 585
Travaux Hydrauliques	37 960
Travaux Voirie	70 000

TOTAL INVESTISSEMENT 161 757 €

TOTAL DEPENSES 2006 415 088 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

ATTENUATION DE CHARGES	14 750
dont : Remboursement salaires	14 500
VENTE DE PRODUIT	30 500
dont : Cantine/Garderie/Etude	30 500
IMPOTS ET TAXES	72 987
dont : Contrib. Directes	60 327
Droits de mutation	9 200
DOTATIONS DE L'ETAT	89 629
dont : D.G.F	53 428
Fds Nat Taxe Prof.	21 287
Dotations diverses	14 914
AUTRES RECETTES	9 000
dont : Loyers	6 800
EXCEDENT 2005	35 365

TOTAL FONCTIONNEMENT 253 331 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

DOTATIONS	4 415
SUBVENTIONS	66 196
D.G.E	11 000
VIREMENT FONCTIONNEMENT	7 000
EXCEDENT 2006	75 446

TOTAL INVESTISSEMENT 161 757 €

TOTAL RECETTES 2006 415 088 €

BUDGET DU C.C.A.S

Entretien du matériel	340
Impôts et taxes	145
Secours en argent	794
Subvention A.D.M.R	400
Bourses communales	150

TOTAL DEPENSES 2005 1 829 €

Concessions cimetière	100
Location téléalarme	240
Loyers	460
Excédent 2005	1 029

TOTAL RECETTES 2006 1 829 €

Tarifs divers

CONCESSIONS CIMETIERE :

- 100 ans : 100 €uros
- 50 ans : 77 €uros
- 30 ans : 50 €uros

COLUMBARIUM :

La Commune a réalisé cette année, un columbarium dans le cimetière communal. Les prix des concessions dans ce columbarium seront les suivants :

- 30 ans : 450 €
- 50 ans : 650 €

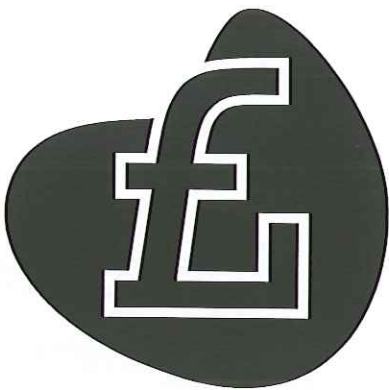
CANTINE SCOLAIRE et GARDERIE:

- Enfants : 3,25 €uros par repas
- Adultes : 4,00 €uros par repas
- Garderie du matin : 1,58 €uro par jour
- Garderie du soir / Etude : 1,58 €uro par jour (2€ après 18h10)



TELE ALARME :

- 1^{er} tarif : 4,57 €uros par mois (bénéficiaires non imposables)
- 2^{ème} tarif : 7,62 €uros par mois (bénéficiaires imposables sur le revenu)



LOCATION SALLE DES FÊTES :

- Habitants de la commune : 77 €uros
- Personnes hors commune : 183 €uros
- Frais de chauffage : 31 €uros
- Location courte (demi-journée) : 23 €uros

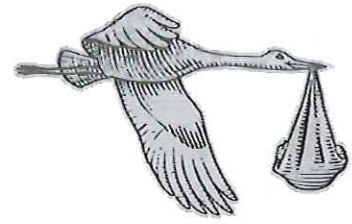
CONTRIBUTIONS DIRECTES :

	Commune	Communauté de Communes
□ Taxe d'Habitation	7,36 %	2,23 %
□ Foncier Bâti	14,81 %	4,28 %
□ Foncier Non Bâti	32,87 %	6,88 %
□ Taxe Professionnelle	10,01 %	2,24 %

Etat-Civil

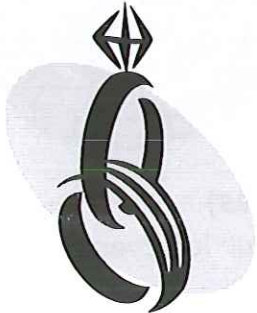
NAISSANCES :

Yéliz FLEURY	21 janvier 2006
Alexandre BRUNEAU	30 janvier 2006
Martin JUMEL	12 mai 2006
Mattéo LAMARQUE	09 juin 2006
Léo NOGUET	28 juin 2006
Marin PARIS	29 juin 2006
Clémence HAUBERT	03 juillet 2006
Lise GOSSET	03 octobre 2006
Alice MARIE	23 novembre 2006



Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents.

MARIAGES :



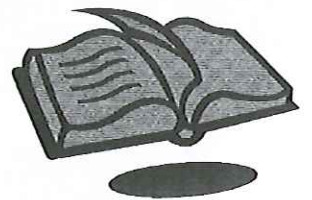
Sébastien HALIX
et Edith NICOLAS le 24 juin 2006

Edouard LEMOINE
et Fanny BOISNIER le 26 août 2006

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

DECES :

Germaine SIMON	20 janvier 2006
Michel PETIZON	18 février 2006
Marie CORNIERE	08 mars 2006
Alice MARIE	1 ^{er} juin 2006
Bernard VILLENEUVE	09 septembre 2006



Sincères condoléances aux familles.

Programme Social Thématique Départemental

Nouvelles aides à l'amélioration de l'habitat

Restaurer pour louer : jusqu'à 80 % de subvention.

Afin de satisfaire les besoins en logements des personnes à revenus modestes sur le département, le Conseil Général du Calvados a décidé d'engager avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) une opération d'amélioration et de développement du parc de logements locatifs privés.

Si vous êtes propriétaire d'un logement ancien de plus de 15 ans en mauvais état, ou encore d'un bâtiment que vous souhaitez transformer en logement locatif, cette opération vous intéresse. En contrepartie, vous vous engagez à loger des personnes **aux ressources limitées** qui vous sont proposées et à respecter un loyer conventionné pendant 9 ans.

Mandaté par le Conseil Général du Calvados, le CDHAT est à votre disposition, gratuitement, pour :

- Vous informer sur l'ensemble des aides auxquelles vous pouvez prétendre en fonction de votre projet.
- Réaliser une pré-étude comprenant une visite des lieux, un avant-projet sommaire, une estimation du montant des travaux et des aides financières, un plan de financement prévisionnel de votre projet.
- Vous donner des conseils techniques et vous informer sur les contraintes urbanistiques.
- Monter votre dossier de demande de subvention et de prêt aidé et l'adresser aux organismes compétents
- Vous assister jusqu'à la mise en place du locataire

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

CDHAT Agence du Calvados

2 Avenue du pays de Caen

Zone d'activités « Normandial »

Colombelles

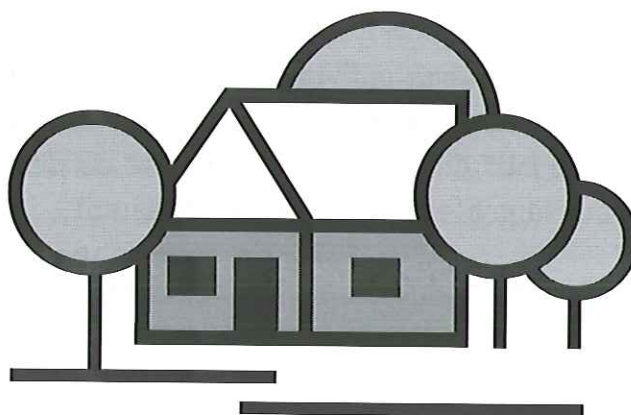
14914 CAEN cedex 9

Tel : 02.31.70.33.62

Fax : 02.31.70.33.64

Email : agence14@cdhat.fr

Site Internet : <http://www.cdhat.fr>

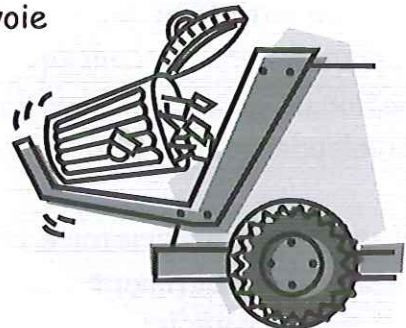


Ordures ménagères...

Que faire de nos déchets ?

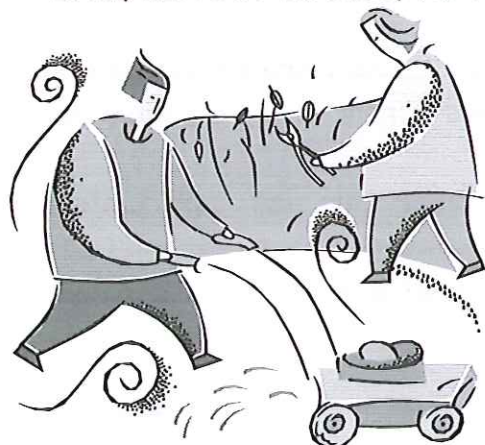
1/ Le ramassage des ordures ménagères :

Les poubelles doivent être déposées sur la voie publique au plus tôt la veille au soir du jour du ramassage, c'est à dire le dimanche soir, les éboueurs passant le lundi matin. Lorsque le lundi est férié (ex. lundi de Pâques), les éboueurs passeront le mardi matin.



2/ Le compostage :

Le compostage est un procédé de dégradation biologique maîtrisé de matières organiques en présence d'air. Il aboutit à la production d'un amendement organique : le compost. Pour mon composteur j'assemble les contraires : sec et humide, vert et brun, azote et carbone, fin et grossier.



Matières brunes: feuilles, tailles de haies réduites en morceaux, fanes diverses, essuie-tout, sciure de bois non traitée, coquilles d'œuf, etc.

Matières vertes: tonte de gazon, fruits et légumes crus ou cuits, mauvaises herbes non montées en graines, marc de café, sachets de thé ou tisane etc.

Les micro-organismes transforment les déchets en humus et produisent de la chaleur pour hygiéniser le compost.

Le compost allège les terres lourdes, limite l'évaporation de l'eau, protège du gel, améliore l'état sanitaire, il nourrit le sol.

Le compostage individuel permet de recycler chez soi certains déchets organiques de la famille et du jardin et d'obtenir un compost pour ses propres besoins de jardinage. Il permet de diminuer la quantité de déchets à éliminer, c'est donc une pratique utile pour la protection de l'environnement.

10kg de compost pour produire 10 kg de légumes

3/ Le tri sélectif :

Les conteneurs (verre, plastique, papier, cartonnage, métal) restent à votre disposition, place de l'église. Ne laissez pas vos emballages aux abords des conteneurs. Ne déposez pas de sacs d'ordures ménagères ou d'autres déchets S.V.P.

4/ La déchetterie :

Les déchets acceptés: encombrants, déchets verts, branchages, métaux, ferrailles, gravats inertes, cartons industriels, huiles, papier, emballages, piles, batteries....

Les déchets refusés: ordures ménagères, cadavres d'animaux, déchets médicaux et pharmaceutiques, extincteurs et déchets explosifs....

Les horaires d'hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars) :

- ✓ Mercredi : 14h00 - 16h30
- ✓ Vendredi: 14h00 - 16h30
- ✓ Samedi 10h00 - 12h00 et 14h00 - 16h30

Les horaires d'été (du 1^{er} avril au 30 septembre)

- ✓ Lundi : 14h30 - 18h00
- ✓ Mercredi : 14h30 - 18h00
- ✓ Vendredi: 14h30 - 18h00
- ✓ Samedi 10h00 - 12h00 et 14h30 - 18h00

N'oubliez pas de retirer votre carte d'accès à la mairie, si vous ne l'avez pas encore fait!



La réglementation sur les nuisances sonores imposée à l'usage des appareils motorisés (tondeuse, bétonnière, tronçonneuse, etc.) :

- ✓ Du lundi au vendredi : 8h - 19h
- ✓ Samedi : 9h - 12h et 15h - 19h
- ✓ Dimanche et jours fériés : 10h - 12h

Communauté de Communes

-Evrecy Orne Odon-

Par un arrêté du 28 décembre 2001, Monsieur le Préfet formalisait la création de la Communauté de Communes EVRECY ORNE ODON. Voici par conséquent cinq années que nous existons. Quelques mois ont été nécessaires pour la mise en marche réelle de cet établissement de coopération intercommunale puisqu'il s'agissait d'un nouveau type de collectivité locale et qu'il fallait « inventer » notre mode de fonctionnement, à l'intérieur bien entendu d'un cadre dicté par la loi. La CCEOO s'est révélée être un outil de développement et de progrès pour nos 19 Communes adhérentes. Notre mandat aurait dû prendre fin en mars 2007 mais en raison d'un grand nombre d'élections il a été prolongé jusqu'en mars 2008.

Durant cette année 2006, nous avons travaillé sur la révision de nos statuts et plus spécialement sur la notion « d'intérêt communautaire », ce qui nous a demandé beaucoup de travail et a posé beaucoup d'interrogations. Il faut savoir que lorsqu'une compétence est transférée à l'intercommunalité, les Communes en sont dessaisies et la CCEOO doit en prendre aussi bien l'investissement que le fonctionnement. Vous comprendrez donc que les prises de compétences ne sont pas neutres et peuvent parfois entraîner des hausses d'imposition très lourdes (à ce propos, il est important de noter que pour l'année 2006, les taux des impôts de notre communauté sont restés identiques à ceux de 2005). Nous sommes parvenus à une nouvelle rédaction des statuts qui a été approuvée par Monsieur le Préfet. Nous pouvons maintenant fonctionner en toute légalité.

Ces travaux ont été réalisés au cours des 11 conseils communautaires, d'une réunion du Bureau de la CCEOO et de 8 réunions des vice-présidents (sans tenir compte des réunions qui se tiendront en novembre et décembre 2006). A ceci, il faut ajouter les travaux en réunions de commissions et dans les divers organismes auxquels la CCEOO collabore (Syndicat Caen-Métropole - Pays de Caen - Agence d'études d'urbanisme - SYVEDAC - l'association Bocage Développement) ainsi que les réunions organisées par la Préfecture sur les thèmes suivants :

- les études sur la modification du schéma éolien
- la démarche prospective sud de l'agglomération caennaise

La Communauté de Communes Evrecy-Orne-Odon a deux grands projets :

Tout d'abord, la **construction d'un gymnase** haute qualité environnementale sur un terrain mis à notre disposition par la Commune de Fontaine-Etoupefour. C'est un projet d'envergure dont les premières esquisses donnent à penser qu'il sera le très bel équipement tant attendu par quantité de sportifs de notre secteur. Le montant estimé de l'opération est de 2 266 000 € HT.

La création à Evrecy d'une zone d'activité communautaire de six hectares est également un des grands projets de la CCEOO. Pour cette réalisation, le coût estimé y compris achat du terrain est de 2 300 000 € TTC. Déduction faite des subventions, le solde prévu à charge de la CCEOO serait d'environ 1 210 000 € TTC. Actuellement, le maître d'œuvre a été choisi après lancement d'une consultation et travaille sur le projet.

Chaque année, nous avons également un programme de réfection de voiries communales important. Nous participons au fonctionnement du RAM (Relais d'Assistantes Maternelles), des Ecoles de musique, de l'ODACC, etc. Nous assurons la collecte, le traitement, le tri sélectif de nos déchets pour des coûts de plus en plus exorbitants. Nous vous invitons à ce propos à respecter les consignes de tri pour essayer de ne pas trop augmenter la facture.

Une jaquette de onze fiches de randonnées pédestres est en cours de réalisation sur le territoire de la CCEOO et sortira au printemps prochain. Autres projets : un sentier d'interprétation dans les Bois de Baron-sur-Odon et un parcours de découverte thématique autour de la Vallée de la Guigne.

La Communauté de Communes porte également un projet éolien pour une production d'énergie non polluante.

Voilà très rapidement brossées les diverses activités de notre Communauté de Communes. Nous restons à la disposition des habitants qui le désirent pour des informations plus précises. Et puisque les fêtes approchent à grands pas, le Président, les Vice-présidents et tous les délégués intercommunaux vous souhaitent pour vous et vos familles une excellente année 2007 et une bonne santé.

Nous vous rappelons également que la CCEOO est maintenant dotée d'un site Internet (www.evrecy-orne-odon.net) qui vous permettra de trouver des informations sur notre Communauté de Communes et de nous adresser vos questions et observations.



Intercommunalité

Information et principaux points de repères

Et si on parlait : *Pays*

Qu'est-ce qu'un pays ?

Ce qui distingue un Pays d'une intercommunalité

Ce qui distingue un Pays d'un S.CO.T

Le Pays est un nouvel échelon de coopération entre collectivités locales. C'est également une instance de concertation qui permet aux acteurs locaux (responsables économiques, associatifs, syndicaux, culturels...) d'élaborer ensemble un projet de développement durable pour leur territoire.

C'est la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire du 4 février 1995 (« Loi Pasqua-Hoeffel ») qui consacre juridiquement la notion de Pays. Elle entendait favoriser la fédération souple de communes, groupements de communes et acteurs socioprofessionnels ou associatifs autour d'une communauté d'intérêts économiques et sociaux » et d'un projet commun de développement. Elle définit le Pays comme un espace caractérisé par une « cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale ». La loi du 25 juin 1999 (« Loi Voynet ») est venue compléter et préciser ce texte, donnant un essor important aux projets de Pays.

La démarche de Pays repose sur deux principes :

- L'élaboration et l'adoption par les collectivités locales d'un projet : la Charte de Pays. Cette Charte définit à l'horizon de dix ans les orientations du développement du territoire et les moyens de sa mise en œuvre. La Charte sert de base pour négocier avec l'Etat et la Région la mise en place d'un Contrat de Pays.
- La contribution des acteurs de la société civile, représentée au sein du **Conseil de Développement**. Sa vocation est de participer à l'élaboration de la Charte et au suivi de sa mise en œuvre.

On dénombre actuellement en France plus de 300 Pays, à des stades d'avancement divers : de l'étude de préfiguration au fonctionnement opérationnel. En Alsace, 10 Pays sont en cours de constitution

Ce qui distingue un Pays

D'une Intercommunalité

(Communauté de Communes,
Communauté d'Agglomération)

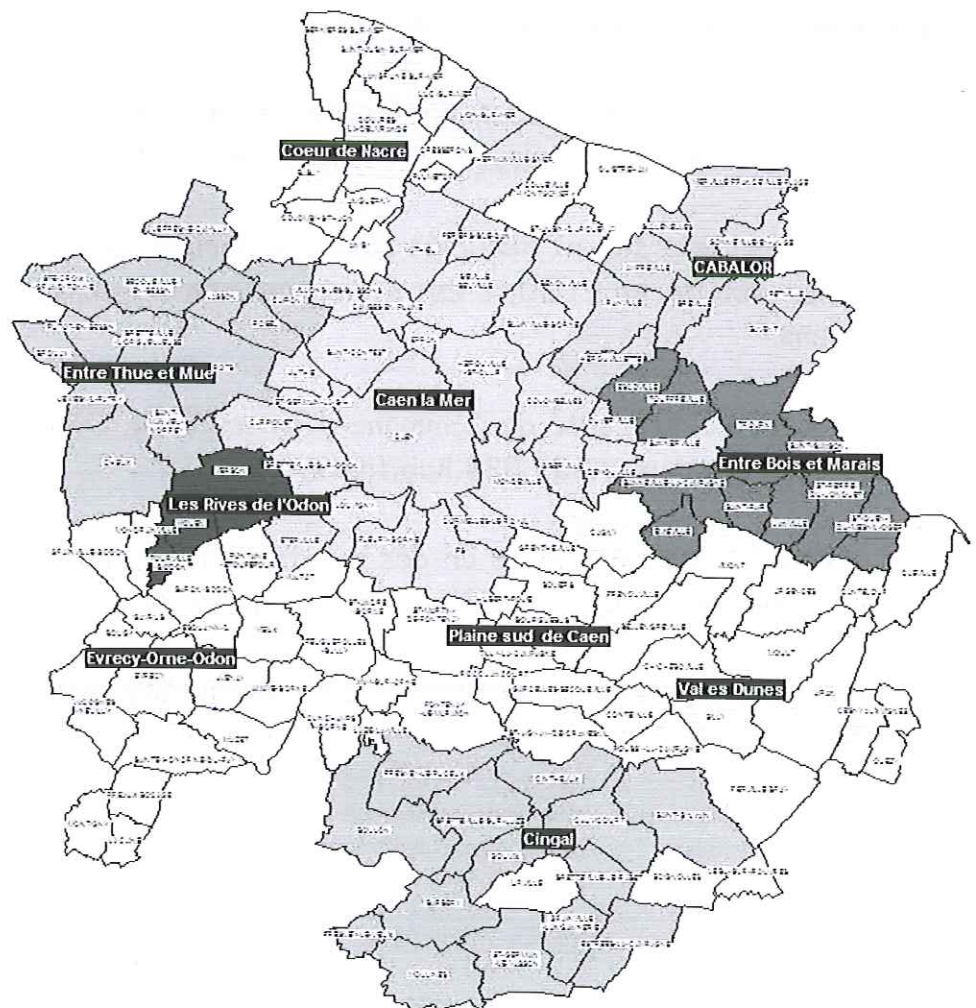
A la différence d'un Pays, une Intercommunalité bénéficie d'un transfert de compétences (par exemple : enlèvement des ordures ménagères, construction et entretien de la voirie, gestion d'équipements...) de la part des communes qui y adhèrent et souvent d'une fiscalité propre. Les Intercommunalités exercent ainsi ces compétences au nom des communes, à une échelle plus large. Les Pays sont eux des « territoires de projets », qui n'ont pas vocation à gérer mais à coordonner, impulser et prospecter dans le sens du projet de territoire défini en commun. Ils s'appuient pour cela sur les collectivités qui le composent, mais également sur les acteurs

Ce qui distingue un Pays

D'un S.CO.T

(Schéma de Cohérence
Territoriale)

La récente Loi S.R.U. (Solidarité et Renouvellement Urbain) a substitué aux Schémas Directeurs les Schémas de Cohérence Territoriale. Leur vocation est d'adopter un cadre fixant les règles d'utilisation des espaces composant le territoire : ce sont des documents de planification de l'espace. Pour cela, il faut d'abord que les orientations d'aménagement souhaitées ou envisagées soient arrêtées. Document de réglementation, le S.CO.T a une portée juridique.



PAYS DE CAEN
143 communes
339 028 habitants

Qu'est ce qu'un P A Y S ?

Le Pays n'est pas un échelon administratif supplémentaire. Il n'a pas de compétences propres. C'est une **structure d'organisation de projets**. Le Pays rassemble plusieurs structures intercommunales et met en place des projets cohérents. Il permet ainsi le renforcement et le développement des structures intercommunales à fiscalité propre.

Des commissions de travail vont monter ces différents projets qui seront rassemblés dans un document appelé « **Charte de pays** ». Cette charte n'est pas la synthèse des projets des différentes communes, mais des projets communs pensés et montés en partenariat. Différents thèmes peuvent être abordés : **agriculture, économie, artisanat, tourisme, équipements, transport...**

La charte est signée par l'ensemble des acteurs (communes, structures intercommunales, institutions...) Elle a **valeur de contrat**.

Les projets contenus dans la charte sont ensuite négociés (et non subventionnés à un taux préétabli) dans le cadre du contrat de plan Etat-Région. **Le Pays**, contrairement aux structures intercommunales existantes, se place comme un **partenaire** dans le cadre de ces contrats.

Afin de pouvoir accueillir les fonds publics, Le Pays doit se doter d'une **structure d'animation** : l'association ou le Syndicat Mixte.

Les projets seront négociés pour une période de 6 ans. La durée des contrats de plan a débuté en 2000, c'est-à-dire en même temps que les fonds structurels européens.

Notre Communauté de Commune d'Evrecy Orne Odon est rattachée au Pays de CAEN : 143 communes 339 028 habitants.

Voici en quelques mots un des sujets de réflexion parmi d'autres qui seront à accomplir durant la cession 2007 par les membres de la C.C.E.O.O.

A l'année prochaine pour les dernières nouvelles de demain.

Jean-Louis QUILLOT
Délégué Titulaire
à la Communauté de Communes

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de VIEUX et d'AVENAY -SIAVA-

Le début de cette année 2006 a vu notre projet enfin aboutir, le Conseil Général et Agence de l'Eau, nos financeurs nous ont donné leur accord pour le financement de la première tranche de nos travaux d'assainissement intéressant nos deux Communes.

Après consultations par Appels d'offres en mai, nous avons fait le choix des entreprises. L'entreprise BARENTON S.A. de BACILLY (50) effectuera la première tranche de travaux de réseau et l'entreprise VOISIN S.A. de BEAUMONT LA RONCE (37) se chargera de la construction de la station de traitement des eaux usées (plantation de roseaux et infiltrations)

Le Syndicat SIAVA a fait le choix de l'assistance aux particuliers pour faciliter le projet individuel de raccordement au réseau (conseils, chiffrage des travaux, contrôle et vérification de la conformité des installations individuelles). Une première réunion publique d'information avec le maître d'œuvre a eu lieu le jeudi 08 octobre 2006 à la Salle Communale.

Depuis début novembre, les travaux du réseau sont en cours sur la Commune de VIEUX. Ils se poursuivront sur la Commune d'AVENAY début 2007. En ce qui concerne la station de traitement des eaux usées, les travaux débiteront prochainement.

Si les entreprises ne rencontrent pas de difficultés majeures au cours des travaux, les premiers raccordements pourraient s'effectuer à la fin du premier semestre 2007.

Le Syndicat œuvre pour que la 2^{ème} tranche de ces travaux ait bien lieu dans la continuité. Ce sera normalement le cas, à condition que nos financeurs nous accordent le financement en temps voulu.

En ce qui concerne la Commune d'AVENAY, la première tranche de travaux concerne les riverains bordant les rues de l'école, de l'église, Saint-Loup, le chemin de la vallée, quatre riverains de la rue du 4 Août et le CD 36.

Nous demandons un peu de compréhension aux riverains pour les gênes qui occasionnées pendant la réalisation des travaux.

L'ensemble des membres du Syndicat vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux.

**Le Vice Président
Jean-Louis LECHEVALIER**

U.N.C.A.F.N.

*SECTION D'EVRECY / AVENAY / BARON-SUR-ODON / BOUGY /
ESQUAY-NOTRE-DAME / EVRECY / GAVRUS / NEUILLY-LE-MALHERBE*

Compte rendu d'activité des Anciens Combattants :

Le 14 Avril à Baron-sur-Odon, inhumation de Pierre Leloir.

Le 6 Mai à Esquay Notre-Dame, dépôt de gerbe au Monument aux Morts et remise des décorations commémoratives Maroc à Gérard Marion et René Farcy.

Le 7 Mai à Evrecy, messe à 10h30, dépôt de gerbe au Monument aux Morts et remise de décoration (Croix du combattant) à Louis Quedeville.

Le 7 Mai à Avenay, dépôt de gerbe au Monument aux Morts et remise de décoration (Croix du combattant) à Elie Langevin.

Le 8 Mai à Baron-sur-Odon, dépôt de gerbe au Monument aux Morts et remise de décoration (Reconnaissance de la Nation) à Raymond Carara.

Le 19 mai à Evrecy, inhumation de Louis Crénn.

Le 19 Mai nous avons eu la visite du 4^{ème} KSLI Anglais au Square de Baron-sur-Odon et ensuite à la Cote 112.

Le 21 mai à Aunay-sur-Odon, 78^{ème} Congrès Départemental UNC, sous la présidence de Claude Lebarillier Vice Président National.

Le 8 Juin à Maizet, dépôt de gerbe à la stèle du Welch Régiment en présence des Vétérans Gallois.

Le 9 Juin à Evrecy, dépôt de gerbe à l'occasion du livre réalisé par le Collège d'Evrecy (Ukrainiens en Normandie) avec la Municipalité et Yuriy Sergeyen, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Ukraine en République Française.

Le 11 Juin à Aunay-sur-Odon, cérémonie à la mémoire des 14 000 Victimes Civiles de Basse-Normandie organisée par le Conseil Régional de Basse-Normandie et de l'Association Normandie Mémoire. Aunay-sur-Odon compta 165 morts sur 1 800 habitants et Evrecy 130 morts sur 400 habitants.

Le 18 Juin à Evrecy, hommage aux 130 Victimes Civiles des bombardements du 15 juin 1944 et dépôt de gerbe au chevet de l'église ainsi qu'au Monument aux Morts.

Le 1^{er} Juillet à la Cote 112, visite de la 43^{ème} Wessex, délégation de jeunes Officiers Britanniques du Collège Militaire de Sanhurst avec Bill Edwards, le Président des Vétérans de la 43^{ème} Wessex, dépôt de couronne au Monument, en présence de Drapeaux Français.

Le 3 Septembre à Evrecy, méchoui à la salle des fêtes, par les Anciens Combattants de la section d'Evrecy. Une centaine de personnes assistait à ce repas, qui fait ressortir un solde positif de 200 euros pour les oeuvres sociales de la section.

Le 21 Octobre à Venoix, salle du quartier, 13 Avenue des Chevaliers, réunion des Présidents de Sections (3 représentants pour Evrecy).

Le 11 Novembre, à Baron sur Odon, dépôt de gerbe au Monument aux Morts,
à Evrecy, messe à 10h et dépôt de gerbe au Monument aux Morts,
à Avenay, dépôt de gerbe au Monument aux Morts et remise de décorations à Elie Langevin (Commémorative d'Algérie) et à Lucien Sergent (Diplôme pour 10 ans de Porte-drapeau).

à Esquay notre Dame, dépôt de gerbe au Monument aux Morts, suivi d'une remise de décoration (Reconnaissance de la nation) à Aimé Coeuret.

Le 5 Novembre, à Sainte-Honorine du Fay, messe du souvenir et dépôt de gerbe au Monument aux Morts, avec la participation des porte-drapeaux de la Section d'Evrecy.

Le 11 Novembre, au Monument aux Morts, place Maréchal Foch à Caen, Remise du diplôme de porte-drapeau à Jean Maxe, pour ses 18 ans de service, accompagné du Président de Section, par le Secrétaire du Préfet et Brigitte Le Brethon, Maire de Caen.

Le 12 Novembre, à Neuilly le Malherbe, messe à l'église, dépôt de gerbe au Monument aux Morts et remise de décoration (diplôme pour 18 ans de porte-drapeau) à Robert Coeuret. Un couscous, pour les Anciens Combattants qui étaient disponibles, était servi par la Section de Sainte-Honorine du Fay.

Le 5 Décembre à 11h00, cérémonie au Monument aux Morts, place Foch à Caen.

Le 27 Janvier 2007, Assemblée Générale à Evrecy, salle du centre social, avec galette des rois.

Cette année nous avons eu à déplorer beaucoup de cérémonies d'enterrements:

Monsieur Pierre LELOIR le 14 avril 2006 à Esquay Notre-Dame.

Monsieur Louis CRENN le 19 mai 2006 à Evrecy.

Monsieur Jacques MORISSET le 13 juillet 2006 à Verson-Bougy.

Monsieur Pierre CYRVAN le 3 août 2006 à Esquay Notre-Dame.

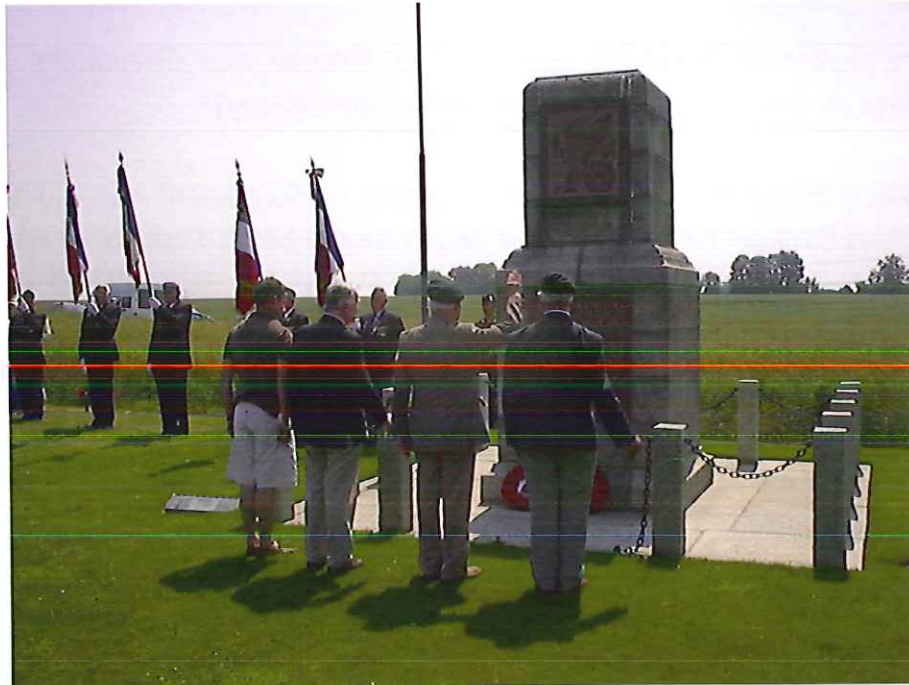
Monsieur Ernest BARBIER le 26 septembre 2006 à Maizet.

Monsieur André HAMEL le 30 octobre 2006 à Evrecy.

Monsieur Roland DUTEIL le 22 novembre 2006 à Trois-Monts.

L'Association Odon-Cote 112 en 2006

Comme chaque année, l'Association a organisé au mois de juillet une cérémonie commémorative des combats de la bataille de l'Odon et de la Cote 112, de l'été 1944. Une gerbe a été déposée en présence de vétérans britanniques et notamment du Président de l'Association des Anciens de la 43^{ème} Wessex, Bill EDWARDS.



L'Association tient tout particulièrement à adresser un hommage et un grand merci à Monsieur **Jean DUPUY**, son Président jusqu'en 2006, son départ de la région l'ayant obligé à quitter ses fonctions, après de nombreuses années d'engagement et de dévouement au travail de mémoire et à l'embellissement du site de la Cote 112.



Gilles Osmont
Vice Président de l'Association Odon Cote 112

Quelques réalisations



du Comité



de Fleurissement

Repas de Noël du Club du 3^{ème} Age 2005



Nos anciens en plein travail
(Concours du Pain 2006)

Association Loisirs Culture et Accueil du 3^{ème} Age d'AVENAY

Si de bonnes résolutions ne sont pas prises de part et d'autres, notre petit village se verra bientôt privé de tennis et de club du 3^{ème} age. Pourquoi ?

Parce que personne ne veut reprendre le relais et remplacer les responsables de ces activités.

Il faut se réveiller. Il n'est pas besoin de diplômes pour mener à bien cette tâche. Un esprit de solidarité et de dévouement suffit. Pensons que tous nous vieillissons ou vieillirons et il est toujours agréable de briser la solitude et se sentir un peu protégés. Beaucoup de personnes sont veuves ou veufs, la solitude existe pour ces gens là. Les enfants ne sont pas toujours disponibles et ont eux aussi, d'autres genres de problèmes à résoudre.

Ne penser qu'à soi et à son petit confort, sans se soucier des autres, ne me paraît pas très humain.

Mais revenons à l'essentiel, le Club recherche un nouveau Président ou Présidente pour remplacer celle qui compte actuellement 30 ans de présence au Club (1977-2007 et 25 ans de présidence). Cela suffit amplement pour penser à la retraite (non payée !!).

Retraçons maintenant ce qui a pu être fait en cette année 2006 :



En janvier : L'immanquable Assemblée Générale où 42 personnes ont renouvelé leur adhésion. Il pourrait y en avoir beaucoup plus. Il ne faut surtout pas penser que l'adhésion au Club met un boulet au pied de chaque adhérent. Surtout pas ! Chacun fait ce qui lui plaît. Les uns viennent aux réunions mensuelles pour jouer, d'autres pour les

petites sorties, spectacles, voyages ou randonnées. C'est ça la liberté.

Février est apprécié pour le jeu de Loto qui permet de remporter de très beaux lots. Les perdants ne partent jamais les mains vides. Ils emportent un jeu de consolation.

Le mois de **mars** est attendu puisque le Comité des Fêtes offre le délicieux repas apprécié de tous. Nous avons complimenté nos doyens Madame Odette COLIBERT et

Monsieur Albert PUPIN. On sait qu'ils ont connu de bien gros soucis de santé cette année. Nous leurs souhaitons un prompt rétablissement.

En début **avril**, une trentaine de personnes ont applaudi le beau spectacle de variétés « La belle histoire de l'Opérette » à l'auditorium de Caen. Tous étaient satisfaits.

En **mai** les clubs de Tessel, Juvigny et Tilly-sur-Seulles nous ont proposé une randonnée pédestre de 7 à 8 Kms que nous avons acceptée de grand cœur car beaucoup de clubs y participent. C'est une agréable invitation qui nous permet de nous rassembler avec convivialité.

Juin est habituellement le mois phare pour le Club et le Comité des Fêtes. Nous avons travaillé main dans la main. Le résultat n'est pas celui que l'on attendait mais qu'importe ! L'essentiel est de participer.

Repos et Vacances pour les mois de **juillet et août**.

Pour la rentrée de **septembre**, une idée lumineuse nous a conduits, pour une mini croisière du canal de Caen à Ouistreham. Epatant !

Un calme serein et un agréable repas ont satisfait les 24 personnes présentes. Nous avons fini notre journée par nos jeux habituels et un goûter.

Tous ravis, nous l'avons été lors de notre reprise de gym douce. Il faut essayer de garder la forme.

Octobre a été calme. Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis pour le renouvellement du Bureau et de la Présidence pour l'Assemblée Générale de janvier prochain. Encore une fois, haut les cœurs ! Il faut décider de l'avenir du Club.

En **novembre** nous avons eu le plaisir d'accueillir le club de Sainte-Honorine du Fay pour un après-midi jeux (34 personnes). Une très bonne ambiance. Le retour est prévu.

En un mot, une réunion inter clubs très sympa.

Et nous attendons le mois de **décembre** pour offrir à nos aînés un repas de Noël digne de cette fête, le 23 décembre à 12 heures 30. Des invitations seront faites aux personnes concernées.

Et l'année 2006 se terminera, laissant derrière elle de bons et mauvais souvenirs. Gardons les bons, essayons d'oublier les plus sombres.

Les membres du Conseil d'Administration et leur Présidente souhaitent de tout cœur à nos aînés ainsi qu'à tous les « Avenaysiens » petits et grands, un bon et joyeux Noël en famille et une bonne et heureuse année 2007.

Bonne santé à tous.

La Présidente
Madame BAZIN



Comité des fêtes et des loisirs d'Avenay

Une date importante : le 3 décembre 1966, le Comité des Fêtes et Loisirs d'Avenay était créé et celui-ci était inscrit au Journal Officiel le 8 décembre 1966 pour la somme de 23,85 francs...

Durant ces 40 ans d'existence, que de réunions ont eu lieu pour préparer au mieux les manifestations, que d'idées nouvelles sont venues pour innover le calendrier, que de soucis pour gérer tout cet ensemble mais le bonheur qui reste, c'est d'être toujours présent avec une équipe solide malgré les défaillances que nous pouvons avoir. Une pensée à tous ceux qui se sont joints à nous durant ces quarante ans et qui ne sont plus de ce monde.

Après ces petits moments de nostalgie, en 2006, le dynamisme des 28 membres du Comité et des bonnes volontés venues se joindre à nous, notamment au moment de la Kermesse, a permis de réaliser pour le mieux les manifestations prévues.

La première manifestation de l'année était le concours de belote, le 11 février 2006 ; il a permis de réaliser un bénéfice de 182,13 euros qui a été entièrement reversé à la Coopérative Scolaire d'Avenay. Ne faisant pas de publicité dans la presse, nous limitons le risque de « casse », mais nous avons moins de monde. Les habitants d'Avenay sont invités, mais peu viennent « taper le carton », c'est bien dommage pour l'école.

Le 19 mars 2006 avait lieu le repas des Anciens à la salle des fêtes d'Avenay. Sont invités à ce repas tous les Anciens ayant 60 ans dans l'année et plus, les officiels, le Conseil Municipal et les membres du Comité des Fêtes. 60 convives ont répondu présent à ce repas qui était préparé par M. et Mme. FRANCOIS de Vieux et animé par Jim Animation.

Le 1^{er} et 2 avril était prévue l'exposition artistique. Malheureusement, devant la défection de Michèle FARAILL et de Pascal MINART, retenus par d'autres obligations, nous avons été obligés d'annuler cette manifestation. Nous pensons pouvoir la remettre sur pied pour le printemps 2007, compte tenu que cette exposition connaissait un réel succès.

Le dimanche 18 juin avait lieu notre 23^{ème} Concours Inter Régional du Pain et notre Kermesse au Village avec une météo « super » comme cela est souvent le cas. Nous avons eu moins d'inscriptions de boulangers, le public est venu moins nombreux (peut-être à cause de la chaleur), puisque nous avons enregistré presque 200 repas de moins que les autres années. Il faut dire aussi qu'il y avait un tournoi de football à Vieux, qui concernait des jeunes d'Avenay. Il en résulte que le manque de boulangers, le manque de public, le rejet de la demande de subvention du Conseil Régional, les repas gratuits aux bénévoles, etc. que pour la première fois nous ne faisons aucun bénéfice, voire un léger déficit. Pour le 24^{ème} Concours, il faudra se remettre en

cause pour relancer la mécanique et pouvoir effectuer de nouveau un bénéfice. Nous devons remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour mener à bien cette journée, malgré ce déficit. Ce rassemblement de notre population pour cette fête permet de faire la connaissance des nouveaux habitants et de créer des liens, ce qui reste primordial.

Le 10 septembre 2006 avait lieu la Foire aux Greniers, qui a connu un vif succès avec 50 exposants représentant 175 mètres d'étalage. Il en ressort un bénéfice de 1 195,42 euros.

A la rentrée, nous avons été obligés de dissoudre le Club de Tennis de Table. Nous n'avons que 6 enfants inscrits, dont un seulement d'Avenay. De ce fait, nous ne pouvions plus assurer la charge de l'entraîneur (2 400 euros). Les joueurs restant ont eu la possibilité de s'inscrire à Fontaine Etoupefour. Merci à Véronique FRANCOIS d'avoir assuré la présidence durant cette année difficile.

La gymnastique volontaire connaît toujours un grand succès puisque plus de 30 adhérent(e)s sont inscrit(e)s. Il faut savoir en plus, que chaque personne reverse 5 euros en plus de l'inscription, au profit de la Coopérative Scolaire d'Avenay. Un grand merci à Edith HALIX pour son dévouement.

Le 2 décembre 2006, nous avons illuminé l'école, l'église et les rues de la Commune. Cette année, quatre guirlandes supplémentaires ont été fabriquées, entièrement par des membres du Comité ; nous les en remercions.

Le 16 décembre 2006, 56 colis ont été distribués à nos Anciens. Ces colis sont préparés par la maison « Délices du Parc », de Courseulles et agrémentés d'une carte de vœux et d'une plante.

Le 19 décembre 2006, le Père Noël est passé à l'Ecole Publique d'Avenay. Le Comité des Fêtes a offert un livre et des friandises à chaque enfant scolarisé. C'est ainsi que 79 élèves ont été récompensés.

Pour terminer l'année, une nouveauté : le Comité des Fêtes d'Avenay s'est associé à l' I.C.L. pour participer au TELETHON : nous avons décidé d'ouvrir une boulangerie à la salle des fêtes, le samedi 9 et le dimanche 10 décembre, uniquement le matin. En partenariat avec deux boulangeries, nous avons vendu des pains au chocolat, des croissants, des petites baguettes, du pain au mètre (8 mètres ont été vendus), ainsi que de la teurgoule et des gâteaux fabriqués par certains d'entre nous. Pour ceux qui le désiraient, il était possible de prendre le petit déjeuner ou un café à la salle : à titre d'exemple, nous avons servi plus de 50 petits déjeuners le dimanche matin dans une ambiance formidable. Des livraisons étaient faites également le dimanche matin. Le résultat est plus que satisfaisant, puisque nous avons récolté la somme de 427,00 euros, un bénéfice entièrement reversé à l'A.F.M.

Merci à tous les membres qui ont participé, fait des gâteaux et même de la teurgoule et à l'année prochaine pour la réouverture de notre boulangerie.



Merci à tous les Membres du Comité ainsi qu'à tous les bénévoles du village et hors commune, qui nous ont aidés tout au long de l'année.

Calendrier des manifestations 2006/2007

Pose des guirlandes le 2 décembre 2006
Colis de Noël le 16 décembre 2006
Noël des enfants le 19 décembre 2006
Dépose des guirlandes le 06 janvier 2007
Concours de belote le 03 mars 2007
Repas des Anciens le 18 mars 2007
Exposition Artistique les 31 mars et 1^{er} avril 2007
Randonnée pédestre le 06 mai 2007
Concours du Pain les 23 et 24 juin 2007
Foire aux greniers le 09 septembre 2006
Assemblée Générale le 19 septembre 2006



Joyeuses fêtes à tous

**Pour le Comité
Le Secrétaire : B. PUPIN**

**LES MEMBRES DU COMITE DES FETES VOUS SOUHAITENT UN JOYEUX NOEL
ET VOUS PRESENTENT TOUS LEURS VŒUX POUR L'ANNEE 2007**



Fleurissement d'Avenay et Concours des Maisons Fleuries

Pour la sixième année consécutive, à raison de deux campagnes de renouvellement floral annuel, le Comité de Fleurissement, avec le soutien de la Commune, s'est une nouvelle fois mobilisé le 4 novembre 2006 pour réaliser la campagne d'hiver et de printemps 2007. La prochaine étant d'ores et déjà programmée pour mai 2007.

Qu'il me soit permis ici de remercier individuellement tous les participants, bénévoles ou non, qui contribuent selon leurs envies et leurs moyens à l'embellissement des biens communs et privés de notre Commune.

- Pour leur collaboration active, aux plantations,
- ou encore leur participation au 3^{ème} Concours des Maisons Fleuries qui s'est déroulé en juillet 2006 et qui cette année a été encore un franc succès.

Les résultats du Concours 2006 sont les suivants :

<u>Liste des Gagnants</u>		<u>Liste des Gagnants du Comité</u>	
1 ^{er}	: M. et Mme DARS	1 ^{er}	: M. et Mme HUET
2 ^{ème}	: M. et Mme SERGENT	2 ^{ème}	: M. et Mme HARDY
3 ^{ème}	: M. et Mme SAINT JAMES	3 ^{ème}	: M. et Mme TEMPU

Fort nous est donné de constater, au vu de ces résultats, et des efforts individuels entrepris, que l'année 2007 sera plus encourageante encore.

Que chacun des bénévoles et participants soit ici une nouvelle fois remercié pour sa collaboration au fleurissement de la Commune et au Concours des Maisons Fleuries, sans oublier nos généreux donateurs qui nous ont permis de récompenser les lauréats, et

- Bienvenue à tous ceux qui souhaitent nous rejoindre au printemps prochain
- Pour une participation active au Fleurissement de la Commune,
 - Pour faire partie du Jury du Concours,
 - Pour participer au prochain Concours des Maisons Fleuries.

Bonne et heureuse année à tous pour 2007.

Pour le Comité de Fleurissement,
Jean-Louis QUILLOT

Le mot de l'École



79 enfants fréquentent l'école cette année. C'est un peu moins que prévu, en raison du déménagement de plusieurs familles de la Commune. L'effectif devrait toutefois franchir à nouveau le cap des 80 élèves dès la rentrée prochaine.

Nous profitons de cet article, comme à chaque parution du bulletin communal, pour inviter les parents à venir dès maintenant inscrire leurs enfants pour la rentrée 2007 (numéro de téléphone de l'école : 02.31.80.74.03).

L'équipe enseignante n'a pas subi de changement, ni même l'organisation de l'école en général, qui se présente cette année, de la manière suivante :

- ☺ **Petite Section et**
 - Moyenne Section :** Enseignant: Michel LECONTE
Corinne SENEAL (Agent Communal)
 - 25 enfants (10 « Petits » - 15« Moyens »)
- ☺ **Grande Section - CP :** Enseignante: Florence ESNAULT
17 enfants (12 GS - 5 CP)
- ☺ **CE1 - CE2 :** Enseignante: Delphine MAGDELAINE
20 enfants (12 CE1 - 8 CE2)
- ☺ **CM - CM2 :** Enseignant : Jean-Yves CAILLARD
17 enfants (9 CM1 - 8 CM2)
- ☺ **Maître E :** Elisabeth BOUTET (Lundi et jeudi) -
- ☺ **Assistante d'Education :** Noémie PERRIER (Lundi et Mardi matins)
- ☺ **Cantine :** J. MARCHEGIANI, N. LEROY, N. PERRIER
- ☺ **Garderie / Etude :** Jeannine MARCHEGIANI, Noémie PERRIER
- ☺ **Entretien des locaux:** Nicole LEROY
- ☺ **Intervenants extérieurs:** Mia DUROSEL (Musique)
Bernard PUPIN (Activités ponctuelles de jardinage)

Madame Colette OLIVIERO a rejoint l'école, à la rentrée de novembre, recrutée au titre des « contrats d'avenir » qui ont été créés à la rentrée 2006. Elle est sous contrat jusqu'en juin. Sa mission au sein de l'école est essentiellement d'ordre administratif.

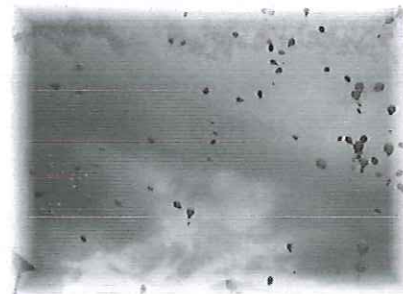


Pour des raisons de disponibilité, nos intervenants en arts plastiques ne pouvaient plus intervenir sur des projets s'étalant sur toute l'année. Nous avons donc fait le choix de renoncer à ce type d'intervention extérieure. Cela ne nous empêche pas pour autant de mener des activités avec les enfants, que nous aurons peut-

être l'occasion de présenter en fin d'année scolaire.

Les activités habituelles de l'école ont été reconduites : nous allons organiser régulièrement avec d'autres écoles, des rencontres sportives ou de chant choral, mais également des sorties en forêt, au cinéma, au musée ou au Château de Caen.

Concernant des activités plus spécifiques, nous regrettons de n'avoir pu reprendre notre place de vainqueurs lors du Concours Arcimboldo de Fontaine-Henry : celui-ci n'a pas été organisé cette année ! Nous attendons impatiemment qu'il soit reconduit...



Les plus grands ont participé, comme tous les ans, au cross du Collège d'Evrecy. La deuxième place nous est à nouveau revenue, mais nous espérons faire encore mieux et détrôner l'école de Baron-sur-Odon, qui a gagné le « Challenge Jean-Louis LAGORIO » pour la deuxième année consécutive. L'année prochaine peut-être...

Notre jardin d'école a vu le jour cette année : la récolte a été modeste, mais nous avons quand même réussi à produire des radis, des carottes, des haricots, des choux, diverses variétés de fleurs et même du sorgho et des topinambours ! L'expérience sera renouvelée, toujours avec la précieuse collaboration de Monsieur PUPIN.

Grâce aux CE1-CE2 qui ont planté plus de 200 bulbes, le fleurissement hivernal de l'école sera assuré !



Lorsque ce bulletin paraîtra, le Père Noël sera passé à l'école, puisqu'il nous a donné rendez-vous le 19 décembre. Les enfants ont déjà reçu une partie de leur cadeau collectif, puisque l'école entière s'est rendue le 12 décembre à Caen, pour un spectacle de cirque. Cette sortie, ainsi que la deuxième partie du cadeau, constituée de matériel pour l'école sont financées par la Commune. Les friandises et les livres sont quant à eux offerts par le Comité des Fêtes. Un grand merci pour leur soutien !

Mais, bien entendu, le grand projet de l'année, ce sont les classes découvertes :

En mars, les enfants de CE1 - CE2 passeront une semaine à SAINT-MARTIN DE BREHAL, dans la Manche, en classe « de mer et de cirque ». Toujours en mars, les CM1 - CM2 se rendront pour douze jours à Sollières, en Savoie. Nous espérons que la neige (qui tarde à venir) sera au rendez-vous.... Les enfants de Grande Section - CP devront attendre début mai pour découvrir SAINT-GERMAIN SUR AY dans la Manche, pendant quatre jours, à l'occasion d'une classe de mer et d'éveil musical.

Rappelons que ces classes transplantées ne peuvent être organisées que grâce aux activités qui sont organisées par l'Ecole et les Parents d'Elèves et au succès qu'elles remportent auprès des habitants. Merci à tous ceux qui y contribuent. Une subvention annuelle de la Mairie et une participation financière des familles (que nous essayons de maintenir la plus faible possible) permettent de boucler le budget.

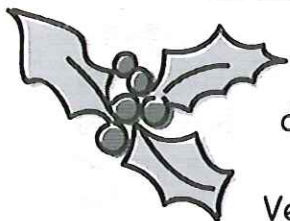
Les élections des Représentants des Parents au Conseil d'Ecole ont eu lieu le 14 octobre. Mesdames Céline DESAINTDENIS, Edith HALIX, Christelle LEROY et Patricia MOUCHEL ont été élues. Toutes nos félicitations et tous nos remerciements pour leur contribution à la vie de l'école. Merci également à Mesdames Nathalie HECTOR et Nathalie NOGUET ainsi qu'à Monsieur Sébastien HALIX, qui ont quitté le Conseil d'Ecole et qui ont toujours été très présents lors de l'année scolaire écoulée.

Un mot sur nos premières activités de l'année : les ventes de viennoiseries font maintenant partie des habitudes de beaucoup de familles d'Avenay. Nous avons fixé une cinquième date cette année, pour essayer de satisfaire plus de monde encore.

L'opération « SAPINS DE NOEL » a permis la vente d'une cinquantaine d'arbres. Nous espérons qu'ils vous ont donné satisfaction. Si tel n'était pas le cas, n'hésitez pas à nous le faire savoir, pour que nous puissions améliorer ce qui peut encore l'être à l'avenir.



L'école est très fière de s'être associée cette année au TELETHON, à l'occasion de sa 20^{ème} édition. Les enfants ont été très sensibles au fait de se mobiliser pour aider, même modestement, des enfants malades. Ils avaient, pour l'occasion, écrit de jolis poèmes ou réalisé de beaux dessins. Ils les ont accrochés aux 333 ballons que nous avons vendus et qui ont éclairci quelques instants un ciel bien sombre, le samedi 9 décembre. La pluie nous a d'ailleurs obligés à lâcher nos ballons un peu plus tôt que prévu. Toutes nos excuses aux personnes qui n'étaient pas encore arrivées. Notre objectif est déjà fixé pour l'an prochain : atteindre les 400 ballons. Pour l'anecdote, nous avons été informés que le ballon qui a fait le plus long voyage a été retrouvé près d'Angoulême...



Nous vous communiquons, pour terminer, les dates des prochaines manifestations organisées par la Coopérative Scolaire. N'oubliez pas de les noter sur votre calendrier !

Vente de croissants :	Dimanche 4 février 2007
Concours de Belote * :	Samedi 3 mars 2007
Après-midi costumée :	Dimanche 22 avril 2007
Vente de croissants :	Dimanche 29 avril 2007
Foire aux greniers :	Dimanche 13 mai 2007
Vente de croissants :	Dimanche 3 juin 2007
Méchoui de l'école :	Samedi 30 juin 2007

**Les enfants et tout le personnel de l'école vous souhaitent
un très joyeux Noël et une heureuse année 2007**

L'équipe enseignante

*Organisé par le Comité des Fêtes, au bénéfice de la Coopérative Scolaire.

Le mot des Déléguées des Parents d'Elèves

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux parents au sein de notre Ecole et de notre Commune.

Nous profitons de ce petit mot pour remercier toutes les personnes qui ont participé l'an passé à nos traditionnelles activités (soirée choucroute, opérations croissants...)

Comme vous le savez sans doute, 2006-2007 sera l'année des classes découvertes tant attendues par nos enfants :

- les CM1-CM2 se rendront en classe de neige à Sollières en Savoie
- les CE1-CE2 participeront à une classe cirque à St Martin de Bréhal dans la Manche
- les GS-CP bénéficieront pour leur part d'un éveil musical à St Germain S/Ay également dans la Manche

Les élèves étant de plus en plus nombreux, nous aurons donc plus que jamais besoin de votre soutien et de votre participation à l'ensemble de nos activités afin que ces projets puissent aboutir.

Tous les parents sont les bienvenus et toutes les idées sont bonnes à prendre. N'hésitez pas à nous interpeller.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes et une heureuse année 2007.



Céline DESAINT DENIS	02.31.08.23.99
Edith HALIX	02.31.74.24.53
Christelle LEROY	02.31.79.55.17
Patricia MOUCHEL	02.31.73.79.68

Le mot de Frère Arsène

VIVRE EMSEMBLE

Nous sommes bien conscients de la difficulté du chemin vers ce bien fondamental qu'est la PAIX

Pour la construire, les moyens culturels, politiques, économiques sont certainement importants.

En premier lieu, cependant, la paix doit être construite dans les coeurs. « Là, en effet, se développent les sentiments qui peuvent l'alimenter, ou au contraire l'affaiblir, l'étouffer » (Benoît XVI).

Ce message est donc bien actuel, là ou nous pouvons oeuvrer ensemble, ne travaillons pas séparément.

Reconnaître les valeurs humaines dans toutes personnes, car, c'est ensemble, croyant ou non, pratiquants ou non, que l'on a à vivre.

L'Eglise doit être présente dans ce monde avec tous. Il faut éveiller les chrétiens à leur responsabilité, soutenir ceux qui sont déjà engagés, toujours avec le souci de Unité des diverses instances.

Elle doit être aussi un lieu d'accueil qui permet d'avancer sans préjugés, un lieu d'écoute et de disponibilité.

Amitiés
Frère Arsène

P.S : Le bulletin paroissial parait 3 fois par an. Pour toute demande religieuse, mais pas uniquement:

Presbytère d'EVRECY- 14210 - Tél : 02-31-73-66-15



Au Service de toute personne en Recherche d'Emploi ou de Conseils



A F A P E J

Agir ensemble pour l'emploi

**Association des Familles Actives
Pour l'Emploi des Jeunes
7 ter rue du Dorset 14930 MALTOT
Tel/Fax : 02 31 26 98 17**

Association qui regroupe les communes de :

Amayé/Orne, Avenay, Esquay Notre-Dame, Eterville, Maizet,
Maltot, Feuguerolles-Bully, Vieux.

Sa Nature : Association Familiale Intercommunale à But Social, soutenue
et subventionnée par **Notre Commune**

Son But : Procurer un soutien Moral, d'Écoute et de Dialogue, un appui
technique (aide personnalisée au C.V. et aux techniques de
recherche d'emploi...)

Action : Grâce à un réseau important, nous parvenons à mettre
directement en relation les Demandeurs d'Emploi avec des
Employeurs

Qui sommes-nous ? :

Un groupe de Bénévoles au Service de Toutes Personnes
cherchant Conseils, Orientation, ou Emploi.

Ceci en toute Gratuité, en parfaite Discrétion et ... c'est Efficace !

PERMANENCES :

1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 10h30 à 12 heures (à coté de la Poste de Maltot)
↳ **Sur rendez vous du lundi au vendredi**

Téléphone pour les rendez vous ou pour tous renseignements : 02.31.26.91.45

Le Tennis Cub d'Avenay

Pour tous les habitants, ainsi que nos nouveaux arrivants, il existe près du terrain de foot, un terrain de tennis qui ne demande qu'à être foulé "par vos nouvelles chaussures de sport"

Nos Tarifs pour la nouvelle saison tennistique du 01/10/06 au 30/09/07 sont :

- * Adultes et enfants extérieurs des habitants d'Avenay : **15 euros**
- * Enfants moins de 12 ans : **gratuit**
(Mais obligation de jouer avec un adulte)
- * Enfants entre 12 ans et étudiants : **10 euros**
- * Visiteurs : **30 euros**
- * Cadenas pour réservation : **5 euros**
- * Clef du court : **3 euros**

Pour les adhérents qui arrêtent le tennis,
nous vous prions de nous rapporter la clef du court. Merci d'avance.

Dans l'attente de vous voir,

**L'équipe du Tennis vous souhaite à toutes et tous futurs adhérents, de
Joyeuses fêtes de fin d'année.**

- Pour tous renseignements :
 - contactez Jean-Louis GABRIEL, responsable du Tennis d'AVENAY

Coordonnées :

M GABRIEL Jean-Louis
2 rue de la Mare
14210 AVENAY
Tél : 02-31-08-04-24



A.S. Vieux Football

Le Club a vu son effectif se stabiliser après une augmentation de 50% l'année précédente, c'est-à-dire 149 licenciés et 23 « fanas ». A noter un nombre important de petits dans la catégorie débutants.

BILAN DE SAISON

Catégorie	Effectif	Niveau	Encadrement
Débutants (4 équipes)	32		Nelly LORGERIE Thomas FACON Fabien DOLLEY Mathieu CAVE
Poussins (2 équipes)	15		Florian ROUSSEL Benoît MARGUERITE Romain LEBEURRIER
Benjamins	15		Olivier ROUSSEL Romain PERRIN
13 ans	16	District	Damien COTIN Mickaël MARGUERITE
15 ans	19	1 ^{ère} série	Vincent COTIN Laurent MADELAINE
18 ans	26	Promotion d'Honneur (Ligue)	Steven KERDODE Dominique DOUSSOT Pascal DOLLEY
Seniors (2 équipes)	26	A : 1 ^{ère} Division B : 4 ^{ème} Division	Eric BELLOUARD Patrick HENCKES Laurent MADELAINE Olivier ROUSSEL Mickaël MARGUERITE
Fanas	23		Laurent MADELAINE

Les **débutants** participent à de nombreux plateaux au cours de l'année (rencontre entre plusieurs équipes le samedi). Le club de Vieux en a organisé 6 durant cette saison. Merci aux 15 ans qui ont apporté leur aide pour l'organisation des jeux à ces occasions.

3 équipes ont été engagées à la journée nationale débutants le 28 mai 2005 au stade de la MOS.

Nous tenons à souligner l'assiduité de nos jeunes pousses aux entraînements et aux matchs ainsi que de leurs parents qui nous ont apporté une aide précieuse dans l'encadrement, le transport et la fabrication de gâteaux pour les goûters de nos plateaux.

Deux équipes **poussins**, dont une constituée en partie avec des débutants, sont agréables à encadrer et participent bien aux entraînements.

Les **benjamins** sont encore, cette année, une catégorie difficile à gérer. Capables du meilleur comme du pire, ils peuvent faire de superbes matchs et le week-end suivant ne pas avoir envie de jouer.

Les **13 ans** en Promotion de District toute la saison voient leur maintien à ce niveau s'envoler sur le dernier match.

L'équipe **15 ans** a eu une année un peu difficile. Une nette amélioration en fin de championnat leur permet de terminer 5^{ème} de leur groupe et de monter en District.

L'équipe **18 ans** a longtemps lutté pour se maintenir en PH, niveau Ligue, mais cette équipe fonctionne surtout au moral et se voit donc reléguée en District.

Malgré de nombreux blessés et une ambiance très mitigée au sein du groupe **Seniors**, l'équipe A s'est maintenue de justesse en 1^{ère} division, terminant 10^{ème} de son groupe. Par contre, l'équipe B ne montera pas en 3^{ème} division, pénalisée sportivement par le district car le Club n'a pas d'arbitres affiliés.

L'équipe de nos **vétérans** compte un effectif important, ce qui n'est pas facile à gérer. **Les résultats ne sont pas tels qu'ils étaient espérés par leur Président, Laurent.** Une consolation : ils sont demi-finalistes de la coupe mais s'inclinent cette année encore devant Gouvix (2-5)

Formation : La volonté des dirigeants du Club est d'avoir un encadrement qualifié pour nos jeunes footballeurs. C'est donc avec beaucoup de satisfaction que trois de nos jeunes éducateurs ont suivi le stage « jeune animateur » et ont obtenu leur diplôme. Félicitations à Fabien DOLLEY, Thomas FACON et Mathieu CAVE !

BILAN FINANCIER

Le bilan financier est positif grâce aux nombreuses manifestations que nous organisons ainsi qu'aux subventions que nous recevons de la Commune de Vieux et du Conseil Général. Sans les bénéfices que nous réalisons, le Club n'existerait pas.

Quelques chiffres clés en dépenses :

- frais d'arbitrage : 1790 €
- équipements (shorts, chaussettes, ballons, pharmacie ...) : 3511 €
- Ligue/District (engagements, licences ...) : 3836 €.

FAITS MARQUANTS

En juillet, la **remise en état du terrain** était devenue indispensable. L'utilisation le mercredi, tous les week-ends et le nombre important de nos joueurs l'ont endommagé. Les membres du Club et quelques joueurs ont donc étalé quelques tonnes de sable et de terreau fournis par la Commune.

En décembre, notre **repas** a connu un certain engouement. Victimes de notre succès (315 inscrits), nous avons dû solliciter la Commune de Feuguerolles pour le prêt du Gymnase. Un grand merci à la Commune et au Comité des Fêtes pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée.

Le bénéfice des **calendriers** a permis d'équiper tous les licenciés d'un jogging.

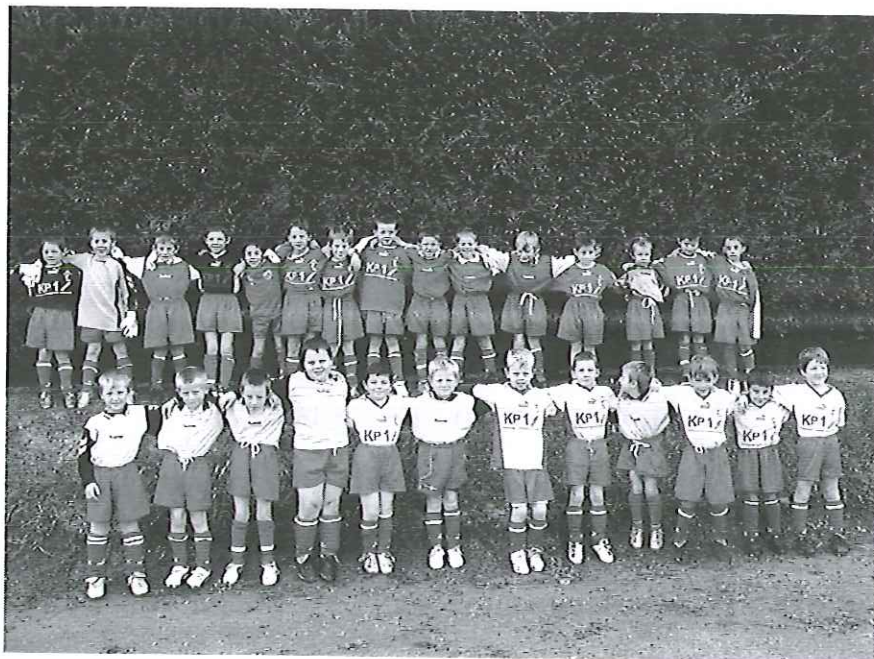
En janvier, les nombreux participants à la **Galette des Rois** ont apprécié ce moment privilégié de convivialité entre dirigeants, parents et enfants.

En avril, les nombreuses activités, la qualité et l'ambiance du **stage « loisirs, détente, football »** ont attiré 70 enfants. Au programme : du foot évidemment mais aussi piscine, baby foot, tennis de table, sortie au Val des Cimes, Festyland. L'encadrement était assuré par nos éducateurs. Merci à la Commune pour le prêt de la salle polyvalente.

Les 17 et 18 juin, notre **tournoi des jeunes** a connu un vrai succès. 72 équipes étaient engagées et ont disputé de nombreux matches. Pour les dirigeants du Club, c'est toujours un investissement personnel supplémentaire pendant les semaines précédant cet événement. L'organisation, tant au niveau terrain qu'au niveau restauration, la recherche des lots pour tous les participants, demandent à chacun beaucoup d'énergie. Mais lorsque la réussite est là, à la fin du week-end, nous ressentons une réelle satisfaction.

NOS SINCERES REMERCIEMENTS A :

- La Commune de VIEUX pour l'aide qu'elle nous apporte tout au long de l'année.



- Aux Communes d'Avenay et de Maltot pour le prêt de leur terrain de football. Sans votre soutien, notre Club ne pourrait pas fonctionner.

- A nos jeunes éducateurs qui donnent beaucoup de leur temps aux enfants du Club et qui s'investissent dans la vie du Club.

- Aux sponsors pour leur investissement, tant sur le calendrier que pour l'achat de jeux de maillots.

- A tous les bénévoles pour leur coup de main lors de nos manifestations entre autres.



Président	Olivier ROUSSEL
Secrétaire	Marcel COTIN
Trésorière	Emmanuelle COTIN
Membres	Laurent MADELAINE, Dominique DOUSSOT, Annie MALHERBE, Nelly LORGERIE, Pascal DOLLEY
Educateurs	Mathieu Cavé, Thomas Facon, Romain Lebeurrier, Benoît Marguerite, Florian Roussel, Romain Perrin, Fabien Lesaulnier, Damien Cotin, Vincent Cotin, Steven Kerdodé, Eric Bellouard

Association Inter-Culture-Loisirs Val Orne Ajon



Nos activités en 2006

- Les **cours d'Allemand** continuent de passionner une dizaine d'acharnés de la langue de Goethe, grâce au dynamisme et au dévouement de Marie-Claire Schaëfer qui reçoit les élèves à son domicile cette année.
- La **bibliothèque** a été complètement rajeunie et inaugurée cette année, un travail remarquable a été fait par tous les bénévoles qui assurent les permanences, et qui ont organisé « les Africales » ainsi qu'un atelier contes avec la venue d'un illustrateur ; un grand merci à tous, ainsi qu'à la municipalité d'Amayé-sur-Orne qui a réalisé les travaux.
- Les **randonnées** mensuelles permettent de découvrir de nouveaux chemins et réunissent en moyenne 70 personnes. La grande randonnée de juin a regroupé 100 personnes au départ et 155 au pique-nique à Trois-Monts. Merci aux Municipalités qui offrent boissons et gâteaux et aux bénévoles qui préparent les itinéraires.
- Dans le cadre du **jumelage** nous nous sommes rendus chez nos amis allemands, le week-end de l'Ascension. Ce moment de retrouvailles est un plaisir pour tous. Le **groupe de Théâtre des enfants accompagnés pour la plupart de leurs parents**, était également du voyage, pour une représentation de sa pièce mimée.
- Au mois d'août une cinquantaine de personnes est allée à Etretat pour visiter et randonner dans les falaises. La soirée s'est terminée par un repas dans la bonne humeur mais avec une grande fatigue pour les marcheurs, dans un restaurant typique « Far West ».
- La **soirée Beaujolais** : 140 personnes se sont retrouvées dans une ambiance chaleureuse à la salle de Vacognes-Neuilly. Merci à la Municipalité pour le prêt de la salle et à nos fidèles participants pour leur bonne humeur.
- Le **théâtre** a repris, toujours sous la responsabilité de Anne-Laure Jourdan. Les jeunes se retrouvent tous les mercredis à la salle de Préaux Bocage. Ils ont écrit une nouvelle pièce, et travaillent sur la mise en scène.

- **Le Téléthon** : cette nouvelle manifestation organisée avec les Associations et Comités des Fêtes des 9 communes de l'ICL s'est déroulée le **Week-end des 8, 9 et 10 décembre**,

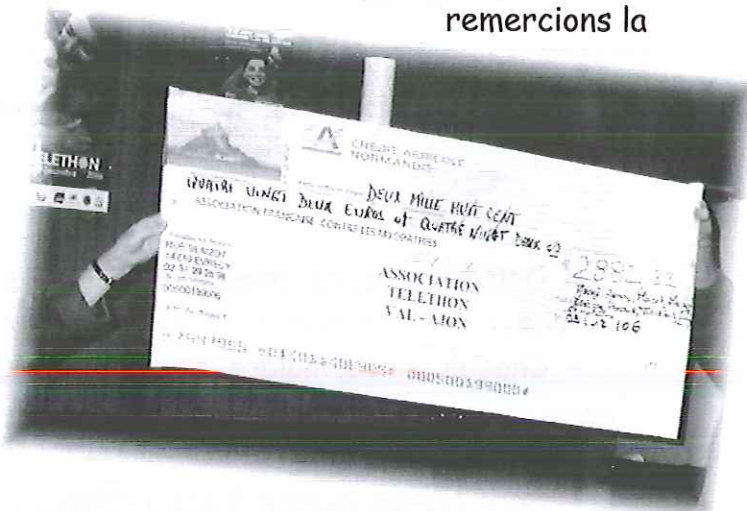
Le programme était assez dense et nous avons pu apprécier une grande participation de tous les habitants.

Une représentation théâtrale remarquable, de la troupe du « Théâtre du Fay a eu lieu le 2 décembre au Val de Maizet. Nous remercions la compagnie Max et Maurice pour le prêt de la salle.

Les autres manifestations ont connu également un grand succès.

Merci à tous pour votre fidélité et votre soutien.

Bonne et Heureuse Année 2007 !



Téléthon : 2 282 € ont été récoltés par les associations



Un chèque de 2 282 € sera remis au profit du Téléthon.

Les associations des neuf communes de l'Inter culture loisirs (ICL) ont organisé différentes manifestations dans le cadre du Téléthon : théâtre et vélo-rail à Maizet, randonnée rocrune aux lamplons à Trois-Monts, vente de pain à Avenay, fabrication de gâteaux à Préaux-Bocage, concert à Amayé-

sur-Orne, spectacle théâtral à Vacognes-Neuilly et sortie vélo à travers les neuf communes. Jean Legoupil, président du comité Téléthon 2006 était très satisfait. «Nous pensions récupérer 2 000 € et finalement, c'est une collecte de 2 282 € que nous allons remettre à l'Association française contre la

myopathie. Je remercie toutes les associations qui ont répondu favorablement à notre demande et qui ont pris en charge leur manifestation. C'est un bilan très positif et encourageant. Nous espérons faire encore mieux l'année prochaine ».

Association de Solidarité



Les Enfants du Oualo

« Puisse ton action avoir un effet comparable à celle de la graine du Baobab »
(Tradition orale peule)

Depuis quelques années déjà, LEO et ses membres s'investissent dans le Nord du Sénégal et parrainent un village de brousse où sont restés femmes et enfants.

Chaque année, malgré les difficultés, nous sommes heureux de constater que les choses bougent.

Saré Lamou avance à son rythme. Le village se transforme petit à petit grâce aux actions que nous menons en France et sur place. Un groupe de la Fédération des Œuvres Laïques 88 a souhaité nous accompagner dans nos projets et c'est avec plaisir que nous les avons accueillis. Ensemble nous aidons les villageois à progresser.

Côté santé, le parrainage du service ophtalmologique et du pôle de rééducation se poursuivent par l'acheminement de paires de lunettes, l'achat de petit matériel, le transport de fauteuils roulants et autres matériels avec l'aide de l'association « En avant roule » avec laquelle nous travaillons en étroite collaboration. Des médicaments spécifiques ont été achetés sur place car les mesures de protection sanitaire des populations limitent nos collectes en France. Pendant notre séjour, nous avons préparé des cours sur l'hygiène et autres maladies et acheté des livres spécifiques : le syllabaire, BD sur l'excision, livre de 1^{er} soins.



Côté éducation, achat de fournitures scolaires et livres d'auteurs africains.

Le jardin pédagogique est clos et fait partie intégrante de l'école. Il ne devrait plus tarder à voir le jour. Nous attendons le feu vert de l'inspection académique pour démarrer la formation de 2 enseignants et de 4 femmes alphabétisées. Les légumes récoltés serviront à préparer les repas des écoliers : ceux-ci sont actuellement financés par le gouvernement sénégalais à raison de deux jours par semaine seulement.

LEO a encore des projets plein la tête !

Nous souhaitons nous investir dans une maison communautaire dans le cadre de la construction d'un collège de proximité afin d'améliorer les conditions scolaires et apporter à ces élèves un meilleur confort de vie (investissement sous forme de matériel : bols, nattes financé en partie par des opérations de solidarité de 2 collèges de la périphérie Caennaise.

L'environnement va devenir une de nos priorités. L'école devrait se voir dotée de poubelles métalliques à l'identique de celle apportée pour la case santé. Un budget sera réservé par Léo pour récompenser la concession la plus propre, la plus fleurie ... les critères d'éligibilité et le mode de récompense (huile, riz ...) restent à négocier avec les villageois.

Et pourquoi pas un jardin pédagogique dans chaque concession ?

Un projet d'électrification de la case santé et de l'école est à l'étude par **Electriciens sans Frontières**. S'il voyait le jour, Saré Lamou deviendrait un village pilote et les conditions d'éducation, d'hygiène et de santé s'en trouveraient améliorées.

Le problème du puits et de son environnement reste notre principale difficulté : des spécialistes nous seraient utiles. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

N'hésitez pas à nous rejoindre, vous vivrez des moments inoubliables et repartirez riches en souvenirs et en émotions.

Vous êtes intéressés par nos engagements ?

Vous souhaitez nous rejoindre ?

Vous avez des projets pour notre village ?

N'hésitez pas à nous contacter.

« Les Enfants du Oualo » vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes et une bonne et heureuse année 2007.





Votre Club Local d'AVENAY
Jardiniers de France
vous invite
à de nombreux rendez-vous

APPRENEZ LE JARDINAGE
 Ateliers de formation

PRENEZ PLAISIR A ECHANGER

Rencontrez d'autres amateurs de



jardinage

PROGRAMME SAISON 2006 - 2007 (1ers trimestres)

- Samedi 13 janvier 2007 : La taille fruitière
- Samedi 10 et dimanche 11 mars 2007: Foire aux plantes au château de Maltot
- Samedi 21 avril 2007: La greffe en couronne
- Dimanche 6 mai 2007: Foire aux plantes à Evrecy
- Dimanche 20 mai 2007 : Marché des jardiniers à Vieux



L'association des Jardiniers de France

La plus grande association de jardiniers amateurs

Depuis 1876, notre association milite pour le développement du jardinage. Nous sommes présents partout en France grâce à nos nombreux clubs de jardiniers. Plus de 70 000 adhérents nous accompagnent et participent à nos projets.

Des projets associatifs:

Jardins pour les autres : Plus de 100 sites plantent, récolte et offrent 500 tonnes de pommes de terre à des associations caritatives.

Enfants: ateliers - découvertes dans les écoles. Une sortie découverte a été organisée avec les élèves de Grande Section - CP (Classe de Florence ESNAULT) et de CE1 - CE2 (Classe de Delphine MAGDELAINE) de l'école d'Avenay.

Hortithérapie : développement d'ateliers de formations aux techniques de jardinages adaptées aux personnes handicapées.

Pour nos jardins, la revue des Jardiniers de France

10 fois par an, nos adhérents reçoivent leur revue de 52 pages, qui fourmillent d'idées et de conseils pratiques.

Le catalogue du comptoir des Jardiniers de France

Qui commercialise plus de 600 produits, graines et produits de traitements.

Pour seulement 21 euros par an rejoignez votre club et profitez aussi de tous ces avantages.

Votre correspondant local:

Bernard PUPIN, 11 Route d'Amayé-sur-Orne 14210 Avenay. Tél : 02-31-08-04-62.



Les Croqueurs de Pommes Normandie



L'Association des CROQUEURS de POMMES a été officiellement déclarée au Journal Officiel le 22 juillet 1978 et le siège social se trouve à Belfort. Nous étions plus de 5 000 adhérents à jour de leur cotisation fin 2004 et cela après 26 ans d'existence.

Les CROQUEURS de POMMES se composent de 44 sections locales ou associations en France.

Les CROQUEURS de POMMES NORMANDIE regroupent 215 adhérents que dirige Monsieur Claude Lemarchand notre Président ainsi que Monsieur Yves Fournière notre Vice Président. Pour l'instant nous avons un verger de sauvegarde à Bavent, à Maltot et à Vieux.

Au début du siècle des centaines de variétés de pommes sur les marchés, des vergers tout autour des villes, un patrimoine fruitier de 4000 à 5000 variétés uniquement pour les pommes.

En 1970 pour le consommateur c'est un choix forcé entre 3 pommes :

Une jaune, la Golden une variété Américaine qui représente 80% de la vente.

Une verte, la Granny Smith une variété Australienne.

Une rouge qui regroupe plusieurs variétés qui nous viennent d'Amérique.

Le rôle des croqueurs est d'inverser la tendance. Nous avons des résultats concrets: on commence à trouver un plus grand choix de fruits du pays sur nos marchés.

Les objectifs

Retrouver: les variétés fruitières, les usages anciens, les recettes.

Stopper la dégradation du patrimoine fruitier.

Préserver les arbres existants, assurer leur sauvetage

Préserver les variétés retrouvées.

Reconstruire

Une culture fruitière créant une demande de fruits sains et variés.

Faire connaître l'existence des fruits traditionnels.

Réapprendre les gestes qui sauvent les arbres.

Former des spécialistes amateurs.

Améliorer les compétences techniques.

Faciliter les contacts et les échanges.

Etendre le réseau des amateurs de fruits.

Faire la promotion des variétés anciennes.

Agir auprès des producteurs.

Les moyens

Un programme de formation.

Nous avons un calendrier d'activités réparties sur l'année :

- Taille, soins, greffage, expositions.
- La sauvegarde des variétés anciennes Normandes.
- Un bulletin (cinq numéros par an).

Le tout pour une cotisation annuelle de 25 euros.

Nous vendons des livres de pomologie, que vous pourrez vous offrir si vous le voulez aujourd'hui.

Pour tous renseignements :

Bernard PUPIN 11, Route d'Amayé/Orne 14210 Avenay Tél : 02.31.08.04.62



Visite des enfants de l'école d'AVENAY
(Exposition Pommes et Poires à VIEUX)



*Vous êtes active et débordée ?
L'un des vôtres est malade ?
Vous êtes seul au foyer ?
L'A.D.M.R. vous simplifie la vie quotidienne*

Travailler, s'occuper des enfants, tenir une maison : on ne peut tout faire. L'A.D.M.R. est là ! Ses services vous déchargent des tâches matérielles et vous libèrent l'esprit. Vous allez enfin concilier vie professionnelle et vie de famille.

Ces services sont payants. Mais vous pouvez déduire de vos impôts 50% des sommes versées. Vous n'aurez pas de soucis avec les formalités administratives, l'association A.D.M.R. s'occupe de tout (URSSAF, fiches de paye...)

Et puis vous offrez du travail à quelqu'un qui n'en a pas : tout le monde y gagne.

*Vous êtes retraité ?
La vie est belle avec l'A.D.M.R !*

Enfin du temps libre! Profitez-en. Confiez ces tâches qui vous pèsent et consacrez vous à vos petits enfants et à vos passions.

Ménage, courses, préparations des repas un grand rangement : Ne cherchez plus ! L'A.D.M.R. vous propose un coup de main efficace et chaleureux. Vous gagnez en liberté et en douceur de vivre.

*Vous avez des difficultés physiques ?
Vous êtes isolé ?*

L'A.D.M.R. vous propose ses services maison

Agé, handicapé ou malade, aujourd'hui il vous faut une aide. Le portage des repas ou celui des médicaments, c'est chaque fois l'occasion de parler à quelqu'un. Comment allez-vous ? Des soins d'hygiène à la maison, c'est tellement mieux qu'une hospitalisation.

L'A.D.M.R. vous propose des solutions pour continuer à bien vivre chez soi.

A l'A.D.M.R. de trouver le meilleur financement, de vous dire de quelle façon vous pourriez bénéficier d'une prise en charge et d'effectuer toutes les démarches.

L'A.D.M.R. est en permanence à vos côtés.

Le secrétariat est ouvert les mardi, mercredi de 9h à 12h
Le vendredi de 14h à 16h 30

La permanence est tenue par des bénévoles les mercredi et samedi de 10h à 12h.

Vos responsables village :

Madame Jeannine MARCHEGIANI - Tel 02 31 80 57 84

Monsieur Bernard PUPIN - Tel : 02 31 08 04 62

Chaque année, l'A.D.M.R. organise un repas à l'intention des bénéficiaires et des sympathisants.

Ce repas se tiendra en la salle communale d'EVRECY le 25 février 2007

Nous vous attendons nombreux

Veillez noter notre adresse :

A.D.M.R.

Maison des associations

Rue de la Cabotière

142510 EVRECY

Téléphone : 02 31 08 09 62



Le Service de Soins Infirmiers à Domicile aux Personnes Agées, des Cantons d'Evrecy, Tilly-sur-Seulles et Thury-Harcourt (S.I.A.D)

Ce service a été créé le 17 janvier 1985, sur le souhait des Conseillers Généraux, de l'Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R) et des Associations Locales des Professionnels de Santé (A.L.P.S).

Il a pour but d'assurer, sur prescription médicale, aux personnes âgées et dépendantes :

« Les soins infirmiers et d'hygiène générale, le concours nécessaire à l'accomplissement des actes essentiels de la vie, ainsi qu'éventuellement d'autres soins relevant d'auxiliaires médicaux ».

Il a pour vocation :

- d'éviter une hospitalisation lorsque les conditions médicales le permettent.
- d'abrèger une hospitalisation et de faciliter le retour au domicile.

Les Bénéficiaires :

Peuvent en bénéficier, les personnes âgées d'au moins 60 ans (il peut y avoir des dérogations pour des personnes plus jeunes souffrant de perte d'autonomie importante).

Le S.I.A.D a une capacité de 65 lits. Le personnel du S.I.A.D est composé d'un cadre infirmier coordinateur, d'une infirmière coordinatrice, des infirmiers libéraux ayant passé convention avec le service (environ 65 infirmiers), et de 16 aides-soignantes (A.S).

Le Financement :

Le coût de la prise en charge est supporté dans sa totalité par la Caisse d'Assurance Maladie de l'assuré.

Le Fonctionnement du Service :

L'essentiel des soins se fait le matin, à raison d'un passage d'environ $\frac{3}{4}$ d'heure de l'aide-soignante.

Des passages du soir peuvent également être effectués lorsque ceux-ci sont justifiés.

Les soins infirmiers sont assurés lors du passage de l'infirmier(e) libéral(e). Le libre choix de l'infirmier(e) libéral(e) est laissé au patient. Celui-ci est directement rémunéré par le Service.

Comment faire intervenir le Service ?

Dans le cas où une personne rentre dans les conditions d'admission, il lui suffit, soit de contacter son médecin traitant, soit directement le service, par téléphone, au 02.31.80.47.21. Les infirmiers coordinateurs pourront alors constituer le dossier d'admission, en collaboration avec le médecin traitant.

Vous pouvez également appeler ce même numéro pour tous renseignements complémentaires.

Petites annonces

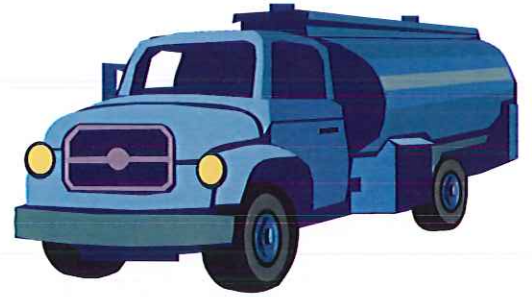
Dépôt de gaz BUTAGAZ

Bouteilles de BUTANE et de PROPANE 13kg

M. et Mme Bernard PUPIN
11, Route d'Amayé-sur-Orne
14210 . AVENAY

Tél : 02.31.08.04.62

Possibilité de livraison.



A VENDRE :

Citerne à fuel (parfait état)
Poste à soudeuse -380 V- (parfait état)

M. André VILLEROY
4, Rue de l'Eglise

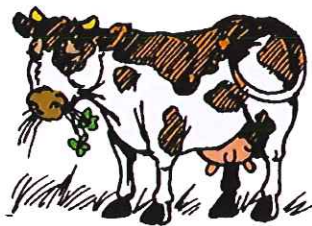


A VENDRE

Très bon bois de chauffage :
1 stère en 80 cm
1 stère et demi en 30cm

02.31.80.56.36

(Le soir à partir de 18h00)



LA FERME DUVAL
A Amayé-sur-Orne

Vente de viandes de qualité et d'une traçabilité parfaite, conditionnées sous vide, étiquetées, prêtes à congeler.
Bœuf Limousin, Porc, Veau, Agneau et sélection de divers produits du terroir.

Vente sur commande uniquement à la ferme

A VENDRE :

2 appareils ZIBRO : 45 € l'unité.

Mme DURAND Yvonne
Tél : 02.31.80.45.22

(Appeler aux heures de repas)

Retour sur 2006...



La « Boulangerie d'Avenay », ouverte à l'occasion du TELETHON 2006.

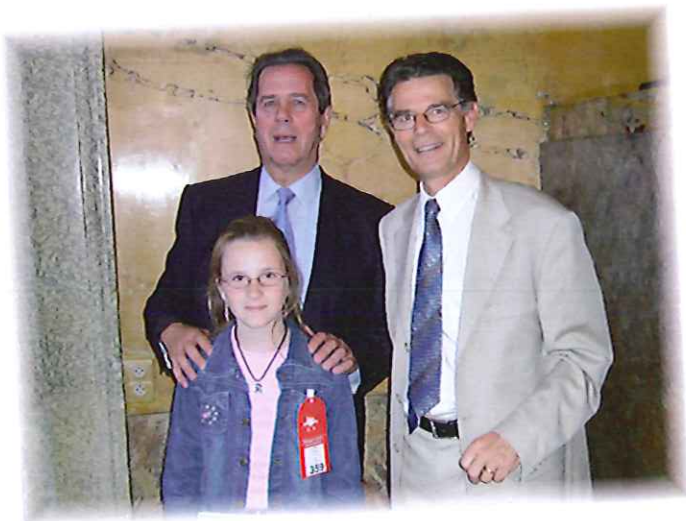


M. et Mme DARS



Les lauréats du Concours

*M. et Mme HUET
des « Maisons Fleuries 2006 ».*



*Anais JEAN a représenté fièrement son école
à l'Assemblée Nationale, lors de l'opération
« Le Parlement des Enfants », le 10.06.2006.*



*Félicitations à Lucien SERGENT
et Elie LANGEVIN, décorés lors
des cérémonies du 11.11.2006.*



Repas des Anciens 2006



*Mai 2006 :
Visite à nos amis allemands de Johannesburg.*



Les enfants de l'école ont fait du pain sous le chapiteau du Concours Interrégional....

Puis sont allés le cuire dans l'ancien four de Madame GOMONT.



Le Comité des Fêtes en randonnée.

Les écoliers au cirque pour finir l'année...



